Plan d’action yukonnais

Vieillir chez soi

Yukon

Message de la ministre

Le gouvernement du Yukon reconnaît les contributions passées et actuelles au territoire des Yukonnais et Yukonnaises plus âgés. Les personnes âgées et les Aînés contribuent à la vitalité des familles, des milieux de travail, des collectivités et du territoire dans son ensemble. C'est pourquoi nous nous engageons à collaborer avec nos partenaires pour aider toutes les personnes âgées à vieillir sereinement au Yukon.

En tant que ministre de la Santé et des Affaires sociales, j'ai pour priorité absolue d'honorer l'engagement de notre gouvernement à améliorer le bien-être et la qualité de vie à long terme de la population yukonnaise – de toute la population.

Le premier ministre m'a également demandé d'adopter une approche globale permettant d'intervenir efficacement à toutes les étapes de la vie des gens, et d'œuvrer avec les Yukonnais à la création de solutions qui favorisent le vieillissement chez soi et la prestation d'une gamme complète de soins, tant publics que privés.

À titre de ministre responsable de la Société d'habitation du Yukon, je m'engage à travailler avec le ministère de la Santé et des Affaires sociales et nos partenaires communautaires pour créer des modèles de logement efficaces qui soutiennent et comblent les besoins des gens, dans toutes nos collectivités. On m'a également priée de moderniser notre approche du logement social à l'échelle du territoire.

Le plan d'action *Vieillir chez soi* nous donne une feuille de route pour réaliser ces buts. Il vise à améliorer la vie des Yukonnais et à faire en sorte que les ressources de nos services de logement, de notre système de santé et de nos services sociaux continuent de servir avant tout le soutien et l'autonomie des individus. Il indique comment notre gouvernement et les intervenants peuvent s'allier pour améliorer durablement la santé et le bien-être des personnes âgées. Cette feuille de route constitue également un engagement à mieux appuyer les Aînés du Yukon, dans un esprit de réconciliation et de partenariat.

Nous avons tous un rôle à jouer pour aider les Yukonnais à vieillir chez eux. Ce plan encadre la façon dont les gouvernements, les Premières nations, les ONG, le secteur privé, les individus, les familles et les communautés peuvent travailler de concert pour que les Yukonnais puissent vivre une vie épanouie et riche de sens en vieillissant.

Notre gouvernement souscrit aux objectifs du vieillissement positif, en vertu desquels les personnes âgées vieillissent sereinement, ont un sentiment d'appartenance et sont en bonne santé, autonomes et respectées. Le plan d'action *Vieillir chez soi* est essentiellement axé sur les gens et a pour but d'enrichir (et non seulement d'allonger) les années de vie. Chaque personne vieillit différemment, et comme notre

population est diversifiée, nous devons reconnaître la multiplicité des modes d'accès et d'interaction des personnes âgées et Aînés du Yukon par rapport aux services. Leur santé et leur mieux-être appellent une approche multidimensionnelle et concertée, particulièrement essentielle pour ceux qui souffrent de maladies à long terme et ont des besoins complexes.

Au cours des quatre dernières années, notre gouvernement a fait beaucoup pour promouvoir, protéger et augmenter le bien-être des personnes âgées et des Aînés du Yukon, que nous avons écoutés activement. D'ailleurs, une bonne partie des mesures recommandées dans ce plan sont déjà en marche. Dans les années à venir, nous continuerons d'honorer notre engagement à privilégier les besoins de nos citoyens qui avancent en âge.

Au moment où j'écris ces lignes, nous vivons cette nouvelle réalité qu'est la pandémie de COVID-19. Au cours des derniers mois, j'ai été témoin de nombreux exemples d'entraide entre communautés et entre voisins, notamment au profit des personnes âgées et des Aînés : on s'est occupé de faire les emplettes ou d'autres petites courses pour eux, on a pris de leurs nouvelles, on s'est assuré que tout allait bien. D'un naturel compatissant, les Yukonnais ont bien montré leur profond respect envers les personnes âgées et les Aînés durant cette période de grand bouleversement.

De nombreuses personnes et organismes ont contribué à l'élaboration de ce plan d'action, ce qui témoigne de l'importance de la santé et du bien-être des personnes âgées pour nos communautés. Je tiens à remercier toutes les personnes qui y ont contribué, et je souhaite particulièrement souligner l'apport des personnes âgées, des Aînés et des aidants qui les accompagnent. Vos contributions ont grandement façonné le plan d'action *Vieillir chez soi*.

Mahsi,

L'honorable Pauline Frost
Ministre de la Santé et des Affaires sociales
Ministre responsable de la Société d'habitation du Yukon

Table des matières

Sommaire	5
Introduction	15
Vision, mission et principes	25
Pilier 1 : Une vie épanouie et riche de sens	27
Pilier 2 : Le logement	35
Pilier 3 : Le transport	43
Pilier 4 : Les programmes, services et infrastructures	45
Mise en œuvre et rapports	55
Remerciements	56
Notes	57

Le présent document a été rédigé sans distinction de genre.

Sommaire

En 2018 et 2019, dans le cadre d'une vaste opération de consultation, le gouvernement du Yukon a posé les questions suivantes à la population yukonnaise : « Que signifie vieillir chez soi pour vous? Que pouvons-nous faire pour vous aider à bien vieillir dans votre collectivité? » Au terme de la période de consultation, plus de 1 200 Yukonnais et Yukonnaises avaient participé.

Vieillir chez soi ne représente pas la même chose pour tout le monde. Les Yukonnais nous ont dit que pour eux, cela signifiait préserver leur autonomie et leur indépendance, pouvoir choisir où habiter, et se sentir inclus et respectés.

Une écrasante majorité de personnes âgées et d'Aînés ont déclaré vouloir vieillir dans la dignité et l'autonomie, et chez eux, dans leur propre maison et collectivité. Pour que ça se produise, il est essentiel de leur offrir du soutien et des services en temps et lieux opportuns.

Le plan d'action *Vieillir chez soi* pose la vision que les Yukonnais puissent accéder au soutien dont ils ont besoin pour vivre en sécurité, en autonomie et avec confort dans leur propre maison ou collectivité, et ce, le plus longtemps possible, quels que soient leur âge, leur revenu ou leurs capacités.

Ce plan d'action trace un parcours qui amène tout un chacun à mettre la main à la pâte pour promouvoir, protéger et augmenter le bien-être des personnes âgées et des Aînés du Yukon. Cette approche concertée suppose une représentation de tous les gouvernements (gouvernement du Yukon, gouvernements autochtones, administrations municipales et gouvernement fédéral), du secteur privé, des organisations non gouvernementales (ONG) et des groupes communautaires, où tous œuvreraient vers le même but. Il est temps pour nous de travailler en équipe pour aider les gens à bien vieillir chez eux, dans leur maison et leur collectivité.

Les commentaires reçus pendant les consultations ont été regroupés en quatre piliers interdépendants, qui forment l'assise du présent plan :

- Pilier 1 : Une vie épanouie et riche de sens
- Pilier 2 : Le logement
- Pilier 3 : Le transport
- Pilier 4 : Les programmes, services et infrastructures

Le premier pilier nous incite à veiller tous ensemble à ce que les personnes âgées et les Aînés maintiennent leur ancrage culturel, social et récréatif au sein de la communauté, et voient leur contribution appréciée. On recommande pour ce pilier 15 mesures, réparties en cinq grands thèmes : autonomie et voies d'expression pour les personnes âgées; la technologie comme outil d'inclusion sociale; lieux de travail adaptés aux personnes âgées; activités sociales et récréatives; collectivités-amies des aînés.

Le deuxième pilier laisse entrevoir un futur où les personnes âgées et les Aînés auraient accès à tout un éventail d'options de logement adéquates, convenables et abordables. Il comporte 15 mesures sur le logement réparties en quatre thèmes : financement des modifications au logement et autres services pratiques; options de logement innovantes; options de vie autonome ou d'aide à la vie autonome; établissements de soins prolongés; initiatives concertées avec la Société d'habitation du Yukon (SHY).

Le troisième pilier vise à créer un Yukon où les personnes âgées et les Aînés ont accès à une gamme d'options de transport qui répondent à leurs besoins. Cinq mesures touchant le transport sont recommandées.

Le quatrième pilier a pour but d'assurer aux personnes âgées et aux Aînés l'accès à un large éventail de programmes et de services appropriés et favorables à leur santé, à leur autonomie et à leur participation active à la vie communautaire. En tout, 21 mesures déclinées en sept thèmes y sont recommandées : soutien aux aidants naturels; programme « D'abord chez soi »; soins virtuels; soins palliatifs et de fin de vie; orientation parmi les programmes et services; prévention; soutien financier.

Au total, ce plan recommande 56 mesures bien définies pour nous aider à concrétiser notre vision et à atteindre nos objectifs communs.

Bon nombre des mesures recommandées sont déjà en marche ou en cours de planification. Certaines ont été entreprises durant la consultation publique sur le vieillissement chez soi; les commentaires reçus nous ont fourni de précieux conseils auxquels nous avons pu immédiatement donner suite. Le bilan des consultations sur le vieillissement chez soi nous a permis de clarifier davantage les besoins des personnes âgées du Yukon.

Il y a également un chevauchement important entre les mesures proposées ici et celles recommandées dans *La population d'abord*[1], le rapport final de l'examen approfondi des programmes et services sociaux et de santé du Yukon. Les deux documents procèdent d'une même philosophie – ils visent à aider les personnes âgées et les Aînés à demeurer chez eux, dans leur propre maison et collectivité. Cette synergie nous aidera grandement à atteindre nos objectifs communs.

Même si les recommandations de *La population d'abord* s'appliquent aux Yukonnais de tous âges, environ un tiers revêtent une pertinence plutôt directe pour le plan d'action *Vieillir chez soi*.

Les chapitres 4 à 7 du plan examinent en détail chacun des quatre piliers. Dans ce plan, lorsqu'une mesure recommandée est déjà en marche, on donne des renseignements sur son état d'avancement. Lorsqu'une mesure ou un objectif trouve écho dans *La population d'abord*, les recommandations pertinentes de ce rapport sont également présentées.

Plan d'action *Vieillir chez soi* : Mesures recommandées

Horizon temporel

Parmi les mesures recommandées, certaines seront mises en œuvre immédiatement ou le sont déjà, alors que d'autres représentent des étapes futures dans notre cheminement collectif vers la concrétisation de notre vision et de nos objectifs.

Horizon temporel — Court terme — Moyen terme — Long terme

Pilier 1 : Une vie épanouie et riche de sens

BUT : Les personnes âgées et les Aînés maintiennent leur ancrage culturel, social et récréatif au sein de la communauté, et leur contribution est appréciée.

A. Autonomie et voies d'expression pour les personnes âgées et les Aînés

1.1 Former un comité consultatif de personnes âgées qui relèvera du ministre de la Santé et des Affaires sociales.

1.2 Collaborer avec les organisations nationales aux initiatives qui aideront les personnes âgées à vieillir chez elles au Yukon.

1.3 Continuer d'œuvrer en collaboration avec les gouvernements et la population des Premières nations du Yukon pour officialiser la mise en place d'une démarche concertée visant à assurer la prise en compte du savoir traditionnel (y compris les connaissances, les valeurs et les perspectives des Aînés) dans les mesures et les décisions gouvernementales.

1.4 Encourager la formation d'organisations communautaires de personnes âgées dans les collectivités rurales.

1.5 Produire un document d'aide à la décision fondé sur des données probantes pour aider les personnes âgées et les Aînés à choisir entre demeurer dans leur domicile actuel ou déménager pour avoir accès aux soins et services dont ils ont besoin.

B. La technologie comme outil d'inclusion sociale

1.6 Diversifier et bonifier les options de visite virtuelle pour les Yukonnais, leur famille et leurs amis.

1.7 S'associer au programme de l'Institut d'été AGE-WELL, dont les efforts sont axés sur les difficultés des populations rurales, éloignées et autochtones qui vieillissent ou prennent soin de leurs proches.

1.8 En partenariat avec Yukon Learn, veiller à ce que les personnes âgées connaissent les services de formation en littératie technologique mis à leur disposition.

Horizon temporel Court terme | Moyen terme | Long terme

C. Lieux de travail adaptés aux personnes âgées

1.9 Continuer de donner de la formation sur le vieillissement et l'âgisme au personnel du gouvernement du Yukon.

1.10 Aider les organisations de personnes âgées de Whitehorse à recruter des personnes âgées pour le programme de tutorat offert par la Learning Disabilities Association of Yukon.

D. Activités sociales et récréatives

1.11 De concert avec les parties concernées, chercher des moyens d'augmenter les fonds alloués aux mesures de soutien à la vie active et à la participation sociale des personnes âgées et des Aînés.

1.12 S'associer aux gouvernements autochtones et aux ONG pour offrir davantage de programmes de jour aux personnes âgées, particulièrement en milieu rural.

1.13 Collaborer avec les éducateurs de la petite enfance et d'autres experts pour étendre les programmes intergénérationnels à l'ensemble des établissements de soins prolongés.

1.14 Mettre sur pied des programmes intergénérationnels permettant de tisser des liens avec les enfants et jeunes d'âge scolaire, en collaboration avec le ministère de l'Éducation.

E. Collectivités-amies des aînés

1.15 Conseiller et outiller les municipalités, les administrations consultatives locales et les organisations communautaires pour les aider à créer des collectivités-amies des aînés. Collaborer avec le ministère des Services aux collectivités du Yukon et l'Association of Yukon Communities pour en faire une priorité collective.

Pilier 2 : Le logement

BUT : Les personnes âgées et les Aînés ont accès à tout un éventail d'options de logement adéquates, convenables et abordables.

A. Financement des modifications au logement et autres services pratiques

2.1 Offrir, par l'entremise du Programme de réparation de maison, du financement pour les clients de revenu faible à moyen qui veulent apporter des modifications à leur logement afin d'en accroître l'accessibilité.

2.2 Offrir du financement aux clients de revenu faible à moyen qui doivent effectuer des réparations d'urgence pour que des personnes âgées puissent demeurer dans leur logement.

2.3 Avec le Centre d'information pour les personnes âgées et le Yukon Council on Aging, bien informer les personnes âgées des possibilités de financement

Horizon temporel Court terme Moyen terme Long terme

couvrant les modifications domiciliaires et d'autres services pratiques, comme le service d'aiguillage du programme d'entretien ménager et paysager pour les personnes âgées.

B. Options de logement innovantes

2.4 Dans le cadre du Programme de logement communautaire, amener les personnes âgées à mieux comprendre leurs besoins en soutien, et en suivre l'évolution au fil du temps.

2.5 Sous la gouverne du plan d'action *Safe at Home*, continuer de combler les lacunes de logement en offrant du soutien aux personnes âgées qui ont des besoins particuliers et complexes (ex. situation d'itinérance ou déficiences cognitives et développementales).

2.6 Examiner, par la collaboration et la mobilisation, la faisabilité d'un projet de partage de logement.

C. Options de vie autonome ou d'aide à la vie autonome

2.7 Continuer d'œuvrer à l'interne, et avec le privé et les partenaires communautaires, à la mise en place d'options de logement autonome et de logement supervisé pour les personnes âgées de partout au Yukon (en incluant notamment la cohabitation et l'intergénérationnel).

2.8 Explorer les possibilités de s'associer avec les gouvernements autochtones et les collectivités rurales pour élaborer à l'intention des Aînés des options de logement adaptées à leur culture, inspirées du plan d'action *Safe at Home*.

D. Établissements de soins prolongés

2.9 Maintenir des pratiques de lutte de haute qualité contre les infections dans les établissements de soins prolongés actuels et futurs.

2.10 Faire respecter une philosophie de vie domestique culturellement sécurisante, en collaboration avec les résidents des établissements de soins prolongés et leur famille.

2.11 Continuer de planifier l'avenir afin d'assurer une capacité de soins prolongés suffisante et de haute qualité.

E. Société d'habitation du Yukon

2.12 Mettre en œuvre un programme de mobilisation des personnes âgées dans les immeubles pour personnes âgées qui appartiennent à la Société.

2.13 Chercher à retirer les marques d'identification des unités de logement de la Société d'habitation du Yukon, pour déstigmatiser le logement social et améliorer la qualité de vie des personnes âgées.

Horizon temporel Court terme | Moyen terme | Long terme

2.14 Favoriser la mise en place d'un partenariat orienté clientèle entre la Société d'habitation du Yukon, le Programme de soins à domicile du Yukon et leurs clients.

2.15 Aider les personnes âgées qui ont un besoin impérieux de logement à avoir accès aux subventions locatives et aux subventions d'aide à l'accès à la propriété (comme l'Allocation canadienne pour le logement).

Pilier 3 : Le transport

BUT : Les personnes âgées ont accès à un éventail d'options de transport qui répondent à leurs besoins.

3.1 Recourir davantage à la technologie (télésanté, soins virtuels, etc.) dans le réseau de la santé afin de diminuer le besoin de transport pour accéder aux soins.

3.2 Collaborer avec la Ville de Whitehorse pour améliorer les services de transport adapté.

3.3 Avec les ONG, mettre sur pied de programmes de chauffeurs bénévoles.

3.4 Conseiller et outiller les municipalités pour les aider à adapter les infrastructures aux personnes âgées (trottoirs, rampes, etc.).

3.5 Nouer des partenariats avec les gouvernements autochtones et le secteur privé pour augmenter les options de transport entre les localités et à l'intérieur de celles-ci.

Pilier 4 : Les programmes, services et infrastructures

BUT : Les personnes âgées et les Aînés ont accès à une vaste gamme de programmes et de services qui contribuent à soutenir la santé, l'autonomie et la participation active au sein de leur communauté.

A. Soutien aux aidants naturels

4.1 Lancer le programme « Lumière sur la démence » pour mieux former et informer les aidants naturels.

4.2 Promouvoir et bonifier le programme communautaire de jour pour adultes.

4.3 Envisager d'instaurer un programme de prestations pour aidants naturels, à l'intention des proches aidants à faible revenu qui prennent soin de personnes âgées à faible revenu.

4.4 Collaborer avec l'Université du Yukon pour mettre à l'essai, dans les collectivités rurales, des options de formation flexible permettant d'y accroître le nombre d'aides au maintien à domicile qualifiés.

Horizon temporel Court terme | Moyen terme | Long terme

B. D'abord chez soi

4.5 Élargir et appuyer l'approche « D'abord chez soi » (programme de réadaptation) dans l'ensemble du réseau de soins primaires et hospitaliers du Yukon.

4.6 Bonifier le rôle des spécialistes paramédicaux et œuvrer à l'intégration de leurs services dans le réseau, en vue de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.

C. Soins virtuels

4.7 Offrir des services de télésurveillance aux personnes recevant des soins palliatifs ou aux prises avec des maladies chroniques.

4.8 En collaboration avec le secteur privé, travailler à la mise sur pied d'un programme virtuel de mise en forme.

D. Soins palliatifs et de fin de vie

4.9 Ouvrir la maison Wind River au centre de soins prolongés Whistle Bend.

4.10 Mettre en place le programme de financement des soins de fin de vie à domicile en milieu rural.

4.11 Élargir le modèle d'intégration d'une démarche palliative dans les soins à tous les établissements de soins prolongés.

E. Orientation parmi les programmes et services

4.12 En collaboration avec le Yukon Council on Aging et d'autres ONG, mieux faire connaître les services offerts par le Centre d'information pour les personnes âgées.

4.13 Grâce à des partenariats, améliorer la transition des patients dans l'ensemble du réseau de la santé et des services sociaux.

4.14 Consulter la population du Yukon en vue de revoir le Programme de déplacements pour soins médicaux.

4.15 Mener une évaluation des services pour vérifier l'efficacité et l'accessibilité des services de protection des adultes.

4.16 Collaborer avec nos partenaires des ONG et du milieu universitaire pour mettre en œuvre le programme Nav-CARE ou un programme similaire favorisant un accroissement du soutien bénévole à domicile pour les personnes âgées.

Horizon temporel	Court terme	Moyen terme	Long terme

F. Prévention

4.17 Mettre en œuvre des pratiques exemplaires pour instaurer des programmes continus de vaccination des personnes âgées.

4.18 Par des partenariats, explorer les options pour établir un modèle de soins gériatriques allant des soins primaires aux soins spécialisés.

4.19 Lancer une campagne d'éducation du public pour déstigmatiser la démence et diffuser de l'information sur sa prévention et son traitement.

4.20 Informer les personnes âgées et les Aînés des interactions entre les médicaments et l'alcool (et d'autres substances).

G. Soutien financier

4.21 Passer en revue le soutien social offert aux personnes âgées, pour s'assurer que les individus qui reçoivent un soutien du revenu disposent d'assez d'argent pour combler leurs besoins.

Introduction

La population du Yukon augmente et vieillit – le nombre de personnes âgées devrait plus que doubler d'ici 20 ans[2]. On assiste indéniablement à un changement démographique majeur. En raison d'un allongement de l'espérance de vie et d'un abaissement des taux de natalité, notre population sera de plus en plus âgée. Face aux besoins d'une population vieillissante, notre défi commun est d'y répondre en veillant à ce que les personnes âgées puissent bien vieillir au Yukon.

Les gouvernements ont un rôle central à jouer, de concert avec les autres intervenants, pour faire en sorte que les soins et les soutiens appropriés soient fournis en temps et lieux opportuns, par le bon fournisseur. Les Yukonnais de tous âges ont également le droit et la possibilité de participer au choix des meilleures façons de vieillir en autonomie, dans la dignité et avec respect à l'endroit qu'ils décident.

Grâce à ce nouveau plan d'action, nous voulons nous assurer que les personnes âgées du Yukon continuent de vivre pleinement leur vie au sein d'une collectivité saine et dynamique. En travaillant de concert pour aider les personnes âgées et les Aînés du Yukon à conserver leur autonomie et leur santé et à demeurer actifs, en toute sécurité et bien entourés, nous pourrons tous continuer à bénéficier du savoir, des compétences, de l'expérience et de la présence des personnes âgées.

Dans ce document, nous utilisons une terminologie qui reconnaît l'assurance et la sagesse que l'on associe au grand âge. Nous utiliserons donc le terme neutre « personnes âgées », qui est le plus couramment usité dans les programmes de rabais, les programmes gouvernementaux et les programmes d'allocations, car il se rapporte uniquement à l'âge, et non aux capacités de chacun. Nous réserverons le terme « Aîné » aux membres âgés des Premières nations.

Vieillir chez soi

Le gouvernement du Canada établit que pour vieillir chez soi, il faut « disposer des services de santé et des services sociaux ainsi que du soutien connexe dont vous avez besoin pour vivre de façon autonome et en toute sécurité dans votre domicile ou votre collectivité aussi longtemps que vous le désirez et que vous le pourrez[3]. »

Aux yeux des Yukonnais, cela signifie maintenir sa dignité, son autonomie et son indépendance, pouvoir choisir où habiter et se sentir inclus et respecté.

Dans une imposante proportion, les personnes âgées du Yukon souhaitent vieillir dans leur domicile et dans leur collectivité. Il est essentiel, pour réaliser ce vœu, de leur offrir le soutien et les services nécessaires en temps et lieux opportuns.

Il est crucial que le système yukonnais de santé et de services sociaux soit structuré de façon à soutenir les Yukonnais à mesure qu'ils avancent en âge. Les personnes âgées ont droit à un système capable de répondre à leurs besoins complexes, variés et changeants, système pouvant traiter de multiples maladies chroniques ou accommoder des transitions entre différents milieux de traitement.

Les collectivités et les communautés ont un rôle essentiel à jouer pour aider les personnes âgées à vieillir chez elles et à avoir une belle qualité de vie. Au-delà de la responsabilité individuelle des gens pour s'assurer une vieillesse agréable, les familles, les amis, les groupes communautaires, les entreprises, les bénévoles et les municipalités doivent aussi se préparer à offrir un soutien aux personnes âgées.

Principales initiatives en cours pour appuyer le vieillissement chez soi

L'engagement du gouvernement du Yukon envers la philosophie « Home First » (D'abord chez soi) et les investissements qu'il a consacrés au programme de soins à domicile ont clairement profité à la population. En 2018-2019, 92 % des personnes qui quittaient l'hôpital bénéficiaient à leur sortie d'un soutien à domicile, et n'avaient donc pas à prolonger leur hospitalisation en attente du soutien nécessaire pour retourner à la maison[4].

La philosophie « Home First/D'abord chez soi » privilégie le retour à la maison des patients âgés après un épisode aigu à l'hôpital, au lieu de postuler comme unique option le placement dans un centre de soins prolongés. L'individu, la famille et toute l'équipe de traitement œuvrent alors à offrir au patient le niveau de soins requis dans le confort de son domicile.

La réadaptation est une approche centrée sur la personne qui permet aux personnes âgées de gagner ou de regagner confiance en leur capacité de vivre de manière autonome, particulièrement après avoir subi un problème de santé ou d'ordre social (ex. maladie, dégradation de la santé, blessure). La réadaptation aide les personnes âgées à réacquérir la capacité de se débrouiller par elles-mêmes, au lieu d'avoir à compter sur autrui.

Le programme de réadaptation du Centre Thomson, à Whitehorse, représente un type de programme relativement nouveau au Canada. Il a connu un grand succès en permettant à 75 % des personnes de rentrer à la maison comme elles le souhaitaient.

La diminution observée depuis trois ans quant à la durée des séjours dans les établissements de soins prolongés gérés par le gouvernement du Yukon indique d'ailleurs que les Yukonnais demeurent dans leur domicile plus longtemps avant d'avoir besoin de se prévaloir des services plus intensifs offerts dans ces établissements.

Durant la consultation publique, un grand nombre de personnes âgées et d'Aînés ont souligné la nécessité d'améliorer le Programme de déplacements pour soins médicaux. Le même point est revenu lors de la consultation entourant l'examen global des services sociaux et de santé du Yukon. La mesure 4.14 du présent plan consiste donc à faire officiellement participer les Yukonnais à un examen du Programme de déplacements pour soins médicaux. Cet examen vient d'être achevé; il a mené à plusieurs améliorations et simplifications du programme qui en améliorent notamment l'accessibilité.

Par exemple, deux villes de plus ont été désignées « villes carrefours » pour les déplacements pour soins médicaux. Ainsi, la population peut maintenant recevoir dans le cadre du programme des soins à Victoria et à Kelowna, en Colombie-Britannique.

De plus, un partenariat entre l'aéroport international de Whitehorse, la Régie des hôpitaux et le ministère de la Santé et des Affaires sociales donnera bientôt lieu à l'installation de boîtes de dépôt à l'aéroport et à l'Hôpital général de Whitehorse, dans lesquelles les Yukonnais pourront laisser leurs formulaires de demande de subvention pour déplacement, sans avoir à les mettre à la poste ou à les porter en personne.

On procède à la simplification et à la numérisation des formulaires de demande et de subvention de déplacement pour soins médicaux, et on élabore actuellement de nouveaux outils de communication pour aider les Yukonnais à s'orienter dans le processus.

La Société d'habitation du Yukon a également pris des mesures pour aider les personnes âgées à vieillir à la maison.

Le programme de subventions d'aide à l'accessibilité récemment lancé aide les propriétaires d'une maison à la rénover pour la rendre plus accessible aux membres de la famille qui ont des problèmes de mobilité.

La Société a également fourni des terrains, des subventions, du capital de construction et des prêts pour un projet de logements avec services à Whitehorse.

Pour offrir à la population une gamme complète d'options de logement, le gouvernement du Yukon, par l'entremise du Fonds pour les initiatives en matière de logement, offre aux partenaires du secteur privé un soutien financier pour construire de nouvelles résidences avec soutien à la vie autonome pour les personnes âgées à Whitehorse.

Jusqu'au 1er mai 2021, le gouvernement du Yukon met en réserve un terrain à Whistle Bend afin d'appuyer les travaux actuellement entrepris par la Vimy Heritage Housing Society pour bâtir un immeuble locatif sans but lucratif avec soutien à la vie autonome à l'intention des personnes âgées du territoire.

L'âgisme

Le stéréotype de la personne âgée veut que celle-ci soit un être dépendant et fragile, un fardeau pour les autres, alors que la plupart vivent de façon autonome et contribuent de façon significative à la société. Le terme « âgisme » renvoie à deux concepts : une façon d'envisager les personnes âgées à partir d'attitudes et de stéréotypes négatifs sur le vieillissement, ainsi qu'une tendance à structurer la société comme si tout le monde était jeune, ce qui limite la capacité des individus ayant besoin de mesures d'adaptation à participer et à contribuer à sa communauté[5].

Même si, en raison de leur état de santé, certaines personnes âgées ont besoin de services spécialisés comme des soins à domicile ou des soins prolongés, une bonne partie de la population âgée vit de façon autonome sans avoir besoin de soutien spécialisé. En 2018-2019, moins de 5 % des Yukonnais âgés de 65 ans et plus habitaient dans un établissement de soins prolongés[6].

Les Canadiens âgés sont des membres précieux de la société, mais beaucoup prêtent flanc à diverses formes d'âgisme, d'abus, de maltraitance et d'isolement. Le vieillissement est mal vu dans notre société, ce qui nuit à l'établissement de liens positifs avec nos personnes âgées. L'âgisme est multiforme et se manifeste de nombreuses façons : attitudes négatives envers les personnes âgées, la vieillesse et le processus de vieillissement; pratiques discriminatoires à l'égard des personnes âgées; pratiques et politiques institutionnelles qui perpétuent les stéréotypes au sujet des personnes âgées; etc.

L'âgisme peut contribuer à l'isolement social, à la maltraitance, au manque d'activité physique, au déclin physique et cognitif, à une perte de confiance et à un manque de productivité chez les personnes âgées. Par exemple, les individus qui se sentent perçus comme un fardeau pour la société peuvent présenter un mal-être émotionnel et un risque accru de dépression[7] , qui risquent de rompre ou d'affaiblir les liens sociaux.

Le présent plan d'action repose directement sur ce que les Yukonnais âgés nous ont dit durant notre vaste consultation publique. Il représente la meilleure façon d'empêcher l'âgisme involontaire ou systématique de faire obstacle à la poursuite du travail que nous avons amorcé ensemble.

Consultation de la population

Fruit d'une initiative communautaire dirigée par le ministère de la Santé et des Affaires sociales et la Société d'habitation du Yukon, le présent plan d'action a été élaboré de concert avec les Yukonnais de tous âges. Tout au long de 2018 et 2019, nous avons sondé les habitants pour comprendre le sens qu'ils donnaient au concept de « vieillissement chez soi » et trouver comment on pouvait bien vieillir au Yukon. Outre deux événements à Whitehorse, des séances de consultation ont eu lieu dans presque toutes les collectivités du territoire. L'équipe de consultation a également rencontré des résidents d'établissements de soins prolongés et mené de

nombreuses entrevues individuelles pour connaître l'avis des gens sur le vieillissement au Yukon. Outre ces méthodes misant sur la rencontre, l'équipe a reçu des courriels et des appels téléphoniques, ainsi que des suggestions et des sondages par écrit. Au terme de la consultation, plus de 1 200 Yukonnais et Yukonnaises s'étaient fait entendre. Les points de vue entendus ont servi à l'élaboration du plan.

Le plan d'action prend appui sur les travaux qui ont entouré le Plan d'action en matière de logement pour le Yukon (2015-2025) et le Rapport 2018 sur la santé du Yukon : Regard sur les personnes âgées. Un des principaux objectifs du Plan d'action en matière de logement est de cerner et combler les principales lacunes dans l'offre de logements avec services, en particulier pour aider les personnes handicapées et les personnes âgées à vieillir et à vivre de façon autonome dans leur propre maison[8].

Par ailleurs, l'orientation donnée à la Société d'habitation du Yukon en matière de modernisation du logement social, qui repose à la fois sur l'obtention de meilleurs résultats pour les clients, la responsabilité budgétaire et la viabilité future du programme de logement communautaire, élargira les options de logement pour les personnes âgées.

Le Rapport 2018 sur la santé au Yukon analyse en détail la santé et le bien-être des personnes âgées au Yukon. Dans ce document, le médecin-hygiéniste en chef formule des recommandations précises pour aider les personnes âgées à préserver leur santé, leur mode de vie et leur autonomie. Les conclusions correspondent aux propos que la population nous a tenus durant la consultation.

Arrimage avec le rapport *La population d'abord*

En 2018, le gouvernement du Yukon a formé un groupe d'experts indépendants chargé d'examiner le système de santé et de services sociaux du territoire. Son mandat : trouver des manières d'accroître l'efficacité des services, d'optimiser les ressources et d'améliorer l'expérience des fournisseurs de soins de santé et de services sociaux, des clients, des patients et des familles du Yukon.

Le groupe d'examen a publié le 13 mai 2020 son rapport final, *La population d'abord*, qui présente les conclusions du groupe d'examen, en plus de 76 recommandations pour l'avenir du système de santé et de services sociaux.

Comme on pouvait s'y attendre, il y a un bon chevauchement entre le rapport d'examen et le plan d'action *Vieillir chez soi*. Plusieurs recommandations du rapport final visent essentiellement à aider les Yukonnais et les Yukonnaises à demeurer dans leur maison et dans leur collectivité le plus longtemps possible.

Même si les recommandations de *La population d'abord* s'appliquent aux Yukonnais de tous âges, environ un tiers s'arriment directement au plan d'action *Vieillir chez soi*.

Ces recommandations sont mentionnées aux chapitres 4 à 7 du présent plan.

Extrait de La population d'abord :

Soutien aux Aînés et aux personnes âgées

Enfin, les personnes âgées du Yukon ont réclamé plus de mesures de soutien pour qu'elles puissent vieillir chez elles, dans leur collectivité. Exemples de problèmes qu'elles rencontrent :

- Difficulté à trouver des services qui répondent à leurs besoins ou les gardent actives et impliquées dans la collectivité
- Options de logement parfois inadaptées à leurs besoins particuliers
- Manque d'options de transport
- Moyens limités de créer des liens significatifs avec leur collectivité

Le gouvernement a déjà commencé à consulter les Yukonnais sur ces problèmes, qui se font sentir partout sur le territoire. Il est clair que ce qui est le plus nécessaire, c'est du soutien à l'échelle communautaire. Chaque collectivité devra trouver ses propres solutions pour aider ses personnes âgées à continuer de vivre chez elles et dans leur collectivité le plus longtemps possible.

Résumé des consultations publiques sur le vieillissement chez soi

« Le gouvernement doit avoir une vision plus globale du vieillissement. C'est un enjeu social qui concerne toute la collectivité[i]. »

Les interventions des Yukonnais de l'ensemble du territoire ont clairement mis en évidence la complexité et l'interdépendance des occasions à saisir et des défis à relever pour la population vieillissante du Yukon, et qui nécessitent une réponse de tous les gouvernements, des organismes communautaires, des ONG, du secteur privé et des personnes âgées elles-mêmes, qui ont affirmé vouloir rester aussi longtemps que possible dans le domicile de leur choix et dans leur collectivité.

Le bilan des consultations reflète la diversité des voix entendues et synthétise les thèmes clés, les questions complexes et les points de vue opposés. Les commentaires formulés lors des consultations ont été regroupés sous quatre piliers interdépendants :

1. Une vie épanouie et riche de sens
2. Le logement
3. Le transport
4. Les programmes, services et infrastructures

Ces quatre piliers orienteront le travail accompli par notre gouvernement, en collaboration avec nos partenaires, pour contribuer aux efforts visant à favoriser le vieillissement chez soi des Yukonnais.

Les mesures proposées dans ce plan s'appuient sur : la consultation des parties prenantes; le rapport final de l'examen approfondi des programmes et services du réseau de la santé et des services sociaux du Yukon (*La population d'abord*); le Rapport 2018 sur la santé au Yukon : Regard sur les personnes âgées; le Plan stratégique de la Société d'habitation du Yukon[9], le Plan d'action en matière de logement au Yukon[10], le plan d'action *Safe at Home*[11], et une étude approfondie des recherches publiées et des meilleures pratiques. Le présent plan d'action table sur le bon travail déjà entrepris au profit de la santé et du mieux-être des personnes âgées.

[i] Toutes les citations figurant dans ce document proviennent des divers participants aux consultations sur le vieillissement chez soi. Ces commentaires ne reflètent pas nécessairement les opinions du gouvernement du Yukon ou de ses employés.

Les personnes âgées et les Aînés au Yukon

Chacun de nous vieillit. Les termes que nous employons pour décrire les membres plus âgés de la société reflètent notre perception de leurs capacités et notre reconnaissance de leurs contributions à leur famille et à leur communauté.

L'expérience du vieillissement varie d'une personne à l'autre, et il n'y a pas de norme universelle concernant l'âge où on devient une « personne âgée ». Certains rabais pour personnes âgées commencent à 55 ans, tandis que la plupart des allocations gouvernementales pour personnes âgées s'adressent aux 65 ans et plus.

Les personnes âgées (65 ans et plus) constituent le groupe d'âge qui connaît la plus forte croissance au Yukon. La proportion de la population yukonnaise qui appartient à ce groupe d'âge croît régulièrement; elle est passée de 8,2 % en 2009 à 13,2 % en 2019. D'ici 2040, on prévoit que 21,1 % des Yukonnais auront 65 ans ou plus, soit une hausse de 6 513 individus, ou 124,8 %, par rapport à 2018[12].

Selon les résultats du recensement de 2016, quelque 645 personnes âgées du Yukon (65 ans et plus) s'identifient comme « autochtones », principalement des Premières nations. C'est 16 % de la population âgée totale[13].

En décembre 2019, 74 % des personnes âgées vivaient dans la région de Whitehorse, et 26 % habitaient en milieu rural, un ratio commun à toutes les tranches d'âges[14].

Les personnes âgées du Yukon sont celles qui ont le plus haut revenu médian au pays, soit 34 380 $ en 2017 contre 28 010 $ pour l'ensemble du Canada[15].

En 2017-2018, les personnes âgées du Yukon (65 ans et plus) ont fait état de leurs préoccupations et problèmes en matière de santé.

Conditions prévalentes

49 %
arthrite

38 %
hypertension artérielle

14 %
diabète

8 %
asthme

Perception de la santé physique

42 %
ont répondu « très bonne » ou « excellente »

24 %
ont répondu « bonne » ou « mauvaise »

Perception de la santé mentale

74 %
« très bonne » ou « excellente ». Les mentions « bonne » ou « mauvaise » n'étaient pas assez fiables pour être publiée[16].

La réconciliation : une priorité commune

Le Yukon, avec le reste du pays, a entamé un processus de guérison face à une histoire marquée par le drame des pensionnats et une politique destructrice d'assimilation. Le gouvernement du Yukon continue de collaborer avec les gouvernements des Premières nations du territoire pour déterminer la meilleure façon de donner suite aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation.

L'humilité culturelle est un des principes fondamentaux de ce plan. Notre objectif est de faire émerger un Yukon où les personnes âgées ont accès à des services et à des fournisseurs qui reconnaissent et soutiennent la diversité culturelle, raciale et ethnique de la population yukonnaise. Cela comprend l'histoire, la culture et la gouvernance des Premières nations du Yukon ainsi que les séquelles des pensionnats, conformément aux *Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation* et au *Rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées*.

Promouvoir la réconciliation est également un des thèmes clés de *La population d'abord*, qui aborde les façons dont les fournisseurs peuvent s'attaquer au problème du racisme systémique et explique comment des soins traditionnels et culturellement appropriés peuvent réduire les inégalités en matière de santé et assurer l'accès aux soins à tous les Yukonnais.

Les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation[17]

Afin de remédier aux séquelles laissées par les pensionnats et de faire avancer le processus de réconciliation, la Commission de vérité et réconciliation a lancé 94 appels à l'action. Voici les appels qui touchent le vieillissement chez soi :

18. Nous demandons au gouvernement fédéral, aux gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi qu'aux gouvernements autochtones de reconnaître que la situation actuelle sur le plan de la santé des Autochtones au Canada est le résultat direct des politiques des précédents gouvernements canadiens, y compris en ce qui touche les pensionnats, et de reconnaître et de mettre en application les droits des Autochtones en matière de soins de santé tels qu'ils sont prévus par le droit international et le droit constitutionnel, de même que par les traités.

22. Nous demandons aux intervenants qui sont à même d'apporter des changements au sein du système de soins de santé canadien de reconnaître la valeur des pratiques de guérison autochtones et d'utiliser ces pratiques dans le traitement de patients autochtones, en collaboration avec les aînés et les guérisseurs autochtones, lorsque ces patients en font la demande.

23. Nous demandons à tous les ordres de gouvernement :

    i. de voir à l'accroissement du nombre de professionnels autochtones travaillant dans le domaine des soins de santé;

    ii. de veiller au maintien en poste des Autochtones qui fournissent des soins de santé dans les collectivités autochtones;

    iii. d'offrir une formation en matière de compétences culturelles à tous les professionnels de la santé.

24. Nous demandons aux écoles de médecine et aux écoles de sciences infirmières du Canada d'exiger que tous leurs étudiants suivent un cours portant sur les questions liées à la santé qui touchent les Autochtones, y compris en ce qui a trait à l'histoire et aux séquelles des pensionnats, à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, aux traités et aux droits des Autochtones de même qu'aux enseignements et aux pratiques autochtones. À cet égard, il faudra, plus particulièrement, offrir une formation axée sur les compétences pour ce qui est de l'aptitude interculturelle, du règlement de différends, des droits de la personne et de la lutte contre le racisme.

57. Nous demandons aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux de même qu'aux administrations municipales de s'assurer que les fonctionnaires sont formés sur l'histoire des peuples autochtones, y compris en ce qui a trait à l'histoire et aux séquelles des pensionnats, à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, aux traités et aux droits des Autochtones, au droit autochtone ainsi qu'aux enseignements et aux pratiques autochtones. À cet égard, il faudra, plus particulièrement, offrir une formation axée sur les compétences pour ce qui est de l'aptitude interculturelle, du règlement de différends, des droits de la personne et de la lutte contre le racisme.

Extrait de *Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées*[18]

Pour de nombreuses familles autochtones, la pauvreté agit comme un obstacle à l'obtention d'un logement sûr et abordable. Or, selon les chercheurs Yale Belanger, Gabrielle Weasel Head et Olu Awosoga, le fait d'habiter « un logement de taille et de qualité convenables à prix abordable contribue directement à améliorer la santé et le bien-être » et est « lié directement à la capacité d'une personne de participer à l'économie et à la société en général ».

Le problème du logement inabordable est lié, sans en être l'équivalent, à la conception de l'itinérance chez les Autochtones. Comme l'explique le chercheur Jesse Thistle : « L'itinérance chez les Autochtones est une condition humaine décrivant le manque de logement stable, permanent et adéquat des individus, des familles ou des communautés des Premières nations, des Métis et des Inuits, ou le manque de possibilité immédiate, de moyens ou de la capacité d'acquérir un tel logement. »

Vision, mission et principes

La vision, la mission et les principes proposés reposent sur les perspectives des Yukonnais et de tous les intervenants qui ont fait part de leur expérience, de leurs problèmes, de leurs idées et de leurs suggestions.

Vision

Les Yukonnais peuvent accéder au soutien dont ils ont besoin pour vivre en sécurité, en autonomie et avec confort dans leur propre maison ou collectivité, et ce, le plus longtemps possible, peu importe leur âge, leur revenu ou leurs capacités.

Mission

Travailler ensemble pour promouvoir, protéger et augmenter le bien-être des personnes âgées du Yukon.

Principles

Les principes suivants guideront la création et la mise en œuvre des politiques, programmes et services :

1. **Inclusion et respect** – Toutes les personnes âgées et tous les Aînés méritent d'être mis à contribution et inclus dans leur communauté et collectivité, sans barrières physiques ou sociales.

2. **Humilité culturelle** – Toutes les personnes âgées et tous les Aînés ont accès à des services et à des fournisseurs qui reconnaissent et soutiennent la diversité culturelle, raciale et ethnique des Yukonnais. Cela comprend l'histoire, la culture et la gouvernance des Premières nations du Yukon et les séquelles des pensionnats, conformément aux *Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation* et au *Rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées*.

3. **Choix et autonomie** – Toutes les personnes âgées et tous les Aînés sont en mesure de faire des choix et de déterminer ce qui leur convient.

4. **Responsabilité** – Les mesures s'appuient sur des discussions communautaires, des partenariats avec les Aînés et leur famille et des pratiques procédant de données probantes. Le système est transparent et rend des comptes quant à la prestation de programmes et de services favorables au vieillissement chez soi.

5. **Croissance et innovation** – Les services et le soutien s'adaptent pour répondre à l'évolution des besoins des personnes âgées. La mise en œuvre des innovations s'accompagne d'un dialogue et d'un soutien communautaires, parallèlement à la recherche et au développement.

6. **Centré sur la personne (individu, famille, communauté)** – La personne et la famille sont au centre du système de santé et de services sociaux.

Le plan d'action yukonnais *Vieillir chez soi* offre un cadre pour répondre aux besoins de notre population vieillissante. Il définit quatre piliers d'action : une vie épanouie et riche de sens; le logement; le transport; et les programmes, services et infrastructures.

ALASKA EST. 1959

Pilier 1 : Une vie épanouie et riche de sens

BUT Les personnes âgées et les Aînés maintiennent leur ancrage culturel, social et récréatif au sein de la communauté, et leur contribution est appréciée.

Ce plan vise à bâtir un Yukon où les personnes âgées peuvent entretenir un lien culturel, social et récréatif avec leur communauté et demeurer aussi autonomes que possible dans un milieu adapté. Pour les personnes âgées du Canada, conserver une vie sociale et continuer à contribuer à la société constituent les principales difficultés[19]. Il a été clairement établi que l'isolement social et la solitude entraînent d'importantes conséquences sur la santé et la qualité de vie des personnes âgées[20].

Nous apprécions l'implication des personnes âgées du Yukon dans les collectivités, ainsi que leur contribution à la société. Lorsque nous encourageons et soutenons la participation des aînés dans nos milieux de vie, c'est tout le monde qui en bénéficie.

Les commentaires entendus au sujet de ce pilier peuvent être regroupés en cinq grands thèmes :

A. Autonomie et voies d'expression pour les personnes âgées

B. La technologie comme outil d'inclusion sociale

C. Lieux de travail adaptés aux personnes âgées

D. Activités sociales et récréatives

E. Collectivités-amies des aînés

Nota : Lorsqu'une mesure recommandée est déjà en marche, on donne des renseignements sur son état d'avancement. Lorsqu'une mesure ou un objectif trouve écho dans *La population d'abord*, les recommandations pertinentes de ce rapport sont également présentées.

La population d'abord, 4.1 : S'associer aux Premières nations du Yukon pour élaborer et mettre en œuvre une approche axée sur l'humilité et la sécurité culturelles afin de contrer le racisme. Éléments de l'approche :

- Formation obligatoire sur l'humilité et la sécurité culturelles, et processus de formation continue pour tous les professionnels de la santé et des services sociaux, les gestionnaires et les dirigeants qui reçoivent des fonds publics en vertu d'une entente conclue avec le gouvernement.

- Intégration au sein du ministère de la Santé et des Affaires sociales d'un service de santé pour les Premières nations qui, d'une part, favorise la sécurité et l'humilité culturelles dans tout le système de santé et de services sociaux et, d'autre part, vise l'avancement de la réconciliation au sein du Ministère et du réseau de santé.

La sécurité culturelle

Né en Nouvelle-Zélande dans des classes de soins infirmiers, le concept de « sécurité culturelle » est devenu un courant influent dans l'amélioration des soins de santé prodigués aux peuples autochtones. Il s'agit d'une approche qui tient compte de la manière dont les contextes sociaux et historiques et les inégalités de pouvoir structurelles et interpersonnelles façonnent la santé et les expériences en matière de soins de santé. La sécurité culturelle vise à ce que tous se sentent respectés et en sécurité lorsqu'ils interagissent avec le système de soins de santé. Les services de santé sécurisants sur le plan culturel ne tolèrent ni le racisme ni la discrimination. Les gens y sont encouragés à puiser leurs forces dans leur identité, leur culture et leur communauté[26].

A. Autonomie et voies d'expression pour les personnes âgées

L'âgisme nuit aux personnes âgées de nos collectivités. Le préjugé voulant que les aînés soient un fardeau porte ombrage à leur précieuse contribution au sein de leurs familles et dans les collectivités. Reconnaître la multitude de capacités et de ressources des personnes âgées et respecter leurs décisions et choix de vie sont des moyens de promouvoir l'autonomie et un vieillissement en santé. L'autonomie repose entre autres sur le fait de veiller à ce que les personnes âgées soient bien représentées dans les conseils et comités qui prennent d'importantes décisions au sein des collectivités. Cela implique aussi d'être plus ouvert à laisser les aînés informés participer aux activités de leur choix.

Dans le cadre de leur participation, plusieurs personnes âgées du Yukon ont dit vouloir plus que simplement continuer à résider dans leur localité; ils souhaitent apporter une contribution concrète à la vie communautaire et en apprécier les avantages. Une façon de promouvoir l'autonomie des personnes âgées pourrait être de créer un comité consultatif de personnes âgées chargé de conseiller le ministre au sujet de politiques et programmes et d'ainsi améliorer leur qualité de vie.

Les personnes âgées actives et engagées sont moins susceptibles de connaître l'isolement social et plus enclines à se sentir connectées à leur collectivité. Ces liens sont particulièrement importants, étant donné l'étroite relation entre l'isolement et la santé. Bien que l'isolement social ait tendance à augmenter avec le vieillissement, les collectivités qui favorisent la participation et l'inclusion sociale sont davantage en mesure de soutenir la santé des citoyens[21].

L'autonomie peut être plus difficile à atteindre pour certains groupes de personnes âgées, dont les femmes, les membres de la communauté LGBTQ2S+, les Autochtones, les nouveaux arrivants et les personnes handicapées. Nombre d'individus dans ces groupes seront plus vulnérables aux mauvaises expériences. Reconnaître les besoins uniques de certains groupes de personnes âgées pourrait aider à garantir que les investissements faits localement et les services proposés profiteront à ceux qui en ont le plus besoin, pour les causes les plus utiles.

La population d'abord, 1.1 : Réorienter le système de santé du Yukon, qui repose actuellement sur un modèle médical traditionnel fragmenté, pour l'articuler autour de soins et de services intégrés, centrés sur la personne et axés sur la santé de la population.

La population d'abord, 2.10 : Rédiger une « charte du client » qui incite chaque utilisateur du système de santé à veiller de façon proactive à sa santé et à son mieux-être.

1.1 Former un comité consultatif de personnes âgées

- Un premier travail de planification suit son cours afin de former ce comité. Il relèvera du ministre de la Santé et des Affaires sociales et le conseillera sur la mise en œuvre du présent plan d'action et d'autres initiatives pertinentes à venir.

1.2 Collaborer avec les organisations nationales aux initiatives qui aideront les personnes âgées à vieillir chez elles au Yukon.

- Le ministère de la Santé et des Affaires sociales entretient une collaboration continue avec la Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé, le Réseau canadien des soins aux personnes fragilisées, l'Institut canadien pour la sécurité des patients et le Centre d'innovation canadien sur la santé du cerveau et le vieillissement. Nous continuerons de travailler avec ces partenaires, entre autres, sur des initiatives qui soutiennent les personnes âgées du Yukon.

1.3 Continuer d'œuvrer en collaboration avec les gouvernements et la population des Premières nations du Yukon pour officialiser la mise en place d'une démarche concertée visant à assurer la prise en compte du savoir traditionnel (y compris les connaissances, les valeurs et les perspectives des Aînés) dans les mesures et les décisions gouvernementales.

- Le ministère du Conseil exécutif mène actuellement un premier travail de planification.

La population d'abord, 1.4 : Travailler en partenariat avec les gouvernements autochtones, les administrations municipales, les ONG et les membres du public à la planification à long terme de soins de santé et de services sociaux adaptés aux besoins des collectivités et sécurisants sur le plan culturel.

1.4 Encourager la formation d'organisations communautaires de personnes âgées dans les collectivités rurales.

1.5 Produire un document d'aide à la décision fondé sur des données probantes pour aider les personnes âgées et les Aînés à choisir entre demeurer dans leur domicile actuel ou déménager pour avoir accès aux soins et services dont ils ont besoin.

B. La technologie comme outil d'inclusion sociale

Les avancées technologiques et les réseaux sociaux en ligne peuvent avoir des répercussions positives sur le bien-être des personnes âgées. La technologie peut aider à relier les gens entre eux et s'avérer utile dans certains domaines (la recherche d'informations, par exemple). Certaines applications qui utilisent une tablette ou d'autres technologies peuvent favoriser le bien-être physique, émotionnel et mental[22]. L'utilisation accrue de la technologie à des fins sociales est associée à une meilleure perception de sa santé et de son bien-être, à moins de maladies chroniques et de symptômes de dépression. Le fait d'entretenir des liens étroits constitue un déterminant important de santé physique et de bien-être, et la technologie peut aider à cultiver et entretenir les relations chez les personnes âgées[23].

1.6 Diversifier et bonifier les options de visite virtuelle pour les Yukonnais, leur famille et leurs amis.

- Nous soutenons actuellement les visites virtuelles par diverses plateformes dans tous les établissements de soins prolongés, et nous prévoyons étendre cette utilisation.

1.7 S'associer au programme de l'Institut d'été AGE-WELL, dont les efforts sont axés sur les difficultés des populations rurales, éloignées et autochtones qui vieillissent ou prennent soin de leurs proches.

- AGE-WELL est une organisation nationale qui se consacre à la création de technologies et de services destinés aux personnes âgées et aux proches aidants. Nous avons établi un partenariat avec cet organisme. Le programme de l'Institut d'été devait avoir lieu à Whitehorse en 2020, mais il a été reporté en raison de la pandémie de COVID-19.

1.8 En partenariat avec Yukon Learn, veiller à ce que les personnes âgées connaissent les services de formation en littératie technologique mis à leur disposition.

C. Lieux de travail adaptés aux personnes âgées

Les personnes âgées du Yukon aident à subvenir aux besoins des familles, des milieux de travail et des collectivités. Elles se soucient des autres, prennent part aux projets communautaires, occupent des emplois, font du bénévolat et s'impliquent en politique. Elles sont des leaders et des mentors possédant de vastes connaissances et expériences à partager.

Les travailleurs plus âgés peuvent aider les organisations à acquérir et à transférer leurs connaissances, compétences et expériences. Si la nature du travail et la productivité peuvent changer en vieillissant, les personnes âgées demeurent des travailleurs productifs, dévoués et motivés. Les employeurs peuvent soutenir et conserver leur main-d'œuvre intergénérationnelle en offrant de la flexibilité au niveau des heures travaillées, et en soutenant le partage d'emploi et le télétravail. Les horaires souples peuvent aider les employés à gérer leurs priorités, dont leur travail[24].

1.9 Continuer de donner de la formation sur le vieillissement et l'âgisme au personnel du gouvernement du Yukon.

- La Commission de la fonction publique du Yukon offre actuellement à son personnel de la formation sur le vieillissement et l'âgisme. Nous prévoyons faciliter l'accès à cette formation et l'offrir sur une base plus régulière aux employés de certains secteurs de programmes.

1.10 Aider les organisations de personnes âgées de Whitehorse à recruter des personnes âgées pour le programme de tutorat offert par la Learning Disabilities Association of Yukon.

D. Activités sociales et récréatives

Pour certaines personnes âgées, vivre une vie épanouie et riche de sens passe par l'adoption de bonnes habitudes de vie et d'une saine alimentation, de même que par la participation aux activités communautaires et affaires municipales.

Les approches intergénérationnelles, en réunissant jeunes et moins jeunes, sont un moyen de briser l'isolement. Rassembler les personnes âgées et les plus jeunes autour d'activités utiles et mutuellement bénéfiques favorise la compréhension et le respect intergénérationnel; cela contribue également à la création de collectivités unies et sûres sur le plan culturel. Cette approche inclusive se fonde sur les

ressources positives que les jeunes et les aînés peuvent partager entre eux.

1.11 De concert avec les parties concernées, chercher des moyens d'augmenter les fonds alloués aux mesures de soutien à la vie active et à la participation sociale des personnes âgées et des Aînés.

1.12 S'associer aux gouvernements autochtones et aux ONG pour offrir davantage de programmes de jour aux personnes âgées, particulièrement en milieu rural.

- Un programme de jour pour les personnes âgées est en cours au Centre Whistle Bend. Nous cherchons à créer des partenariats pour offrir des programmes de jour à d'autres endroits.

1.13 Collaborer avec les éducateurs de la petite enfance et d'autres experts pour étendre les programmes intergénérationnels à l'ensemble des établissements de soins prolongés.

- Un programme intergénérationnel est offert au Centre Whistle Bend, une ou deux fois par semaine. Cela permet aux jeunes enfants d'entrer en contact avec les résidents.

- Nous envisageons d'instaurer ce programme dans d'autres établissements de soins prolongés.

1.14 Mettre sur pied des programmes intergénérationnels permettant de tisser des liens avec les enfants et jeunes d'âge scolaire, en collaboration avec le ministère de l'Éducation.

E. Collectivités-amies des aînés

1.15 Conseiller et outiller les municipalités, les administrations consultatives locales et les organisations communautaires pour les aider à créer des collectivités-amies des aînés. Collaborer avec le ministère des Services aux collectivités du Yukon et l'Association of Yukon Communities pour en faire une priorité collective.

L'Organisation mondiale de la Santé et le gouvernement du Canada appuient le développement des collectivités-amies des aînés. Dans ce type de milieu, les politiques, les services et les structures en lien avec l'environnement physique et social sont conçus pour soutenir les personnes âgées et leur permettre de vieillir activement dans un milieu sécuritaire, de jouir d'une bonne santé et de continuer à contribuer pleinement à la société[27].

Les gouvernements, les organismes de bénévoles, le secteur privé et les groupes de citoyens peuvent tous participer à la construction d'une société-amie des personnes âgées qui favorise le vieillissement chez soi.

Notre évolution démographique engendre d'importantes répercussions au point de vue des politiques et de la planification. Il faut bien planifier pour s'assurer que les bonnes infrastructures sont en place pour garder les Yukonnais en bonne santé et venir en aide à ceux qui ne le sont pas.

L'Organisation mondiale de la Santé a publié une liste de vérification des caractéristiques essentielles des villes-amies des aînés; elles peuvent servir aux individus et aux groupes qui souhaitent rendre leurs collectivités mieux adaptées aux personnes âgées. Cette liste se trouve ici (en anglais) : www.who.int/ageing/publications/Age_friendly_cities_checklist.pdf

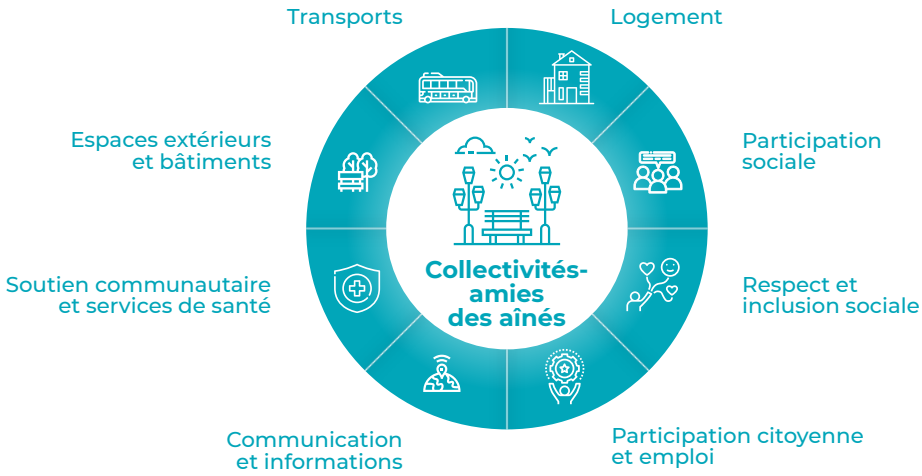

À quoi ressemble une collectivité-amie des aînés?

Dans une collectivité-amie des aînés :

- l'environnement extérieur et les édifices publics sont agréables, sécuritaires et accessibles;
- le logement est abordable, sécuritaire et adapté aux personnes âgées;
- les routes et trottoirs sont accessibles et bien entretenus;
- le transport collectif est abordable et accessible;
- les quartiers sont sécuritaires;
- les relations sont respectueuses;
- les services de santé et de soutien communautaires sont disponibles;
- il est possible pour les personnes âgées d'avoir une vie sociale;
- les personnes âgées peuvent s'impliquer dans le bénévolat, la politique et le travail;
- l'information est facile à trouver et à comprendre[28].

« Nous voulons être traités comme des membres uniques de la collectivité. Les services doivent être centrés sur la communauté pour que les membres des collectivités éloignées ne se sentent pas marginalisés. »

« Vivre à la maison, ce n'est pas génial quand on est isolé. »

« L'isolement social mène à la dépression, c'est difficile de rester motivé. »

« Il doit y avoir un moyen de faire en sorte que les couples restent ensemble. »

« On doit veiller sur les personnes âgées qui vivent seules. Un Aîné de la communauté qui vivait seul est tombé dans sa maison. Il a été trouvé, toujours gisant sur le sol, deux jours et demi plus tard seulement. »

Pilier 2 : Le logement

BUT Les personnes âgées et les Aînés ont accès à tout un éventail d'options de logement adéquates, convenables et abordables.

En vertu de son mandat, la Société d'habitation du Yukon vise à répondre aux besoins des résidents en matière de logement, en s'assurant que les personnes âgées ont accès à un éventail de choix pour leur logement. Selon la Société d'habitation du Yukon, un logement doit être convenable (ne nécessite pas de réparations majeures), adapté (compte suffisamment de chambres pour la maisonnée) et abordable (coûte moins de 30 % du revenu avant impôt). On dit qu'il y a besoin impérieux de logement lorsque l'endroit où un ménage demeure ne convient pas et qu'il n'existe pas d'alternative acceptable.

Se loger fait partie des déterminants sociaux de la santé; c'est un facteur social et économique qui influe sur la santé d'une personne. Au Yukon, on prévoit que le nombre de personnes âgées fera plus que doubler dans les 20 prochaines années[29]. Or, ce sont justement les personnes âgées qui ont tendance à passer le plus de temps à l'intérieur. C'est dire combien, avec cette évolution démographique, le logement est important pour la santé et le bien-être des personnes âgées.

Selon le Recensement de 2016, 14,7 % des Yukonnais de plus de 65 ans ont des besoins impérieux en matière de logement, comparativement à 10,7 % à l'échelle du Canada. Parmi les Yukonnais de plus de 65 ans, 33,2 % vivent seuls, 64,1 % vivent avec leur famille/parents et 2,6 % vivent avec des proches non apparentés[31].

À Whitehorse, les personnes âgées représentent 13 % de la population et occupent 50 % des logements subventionnés par la Société d'habitation du Yukon.

Moderniser les logements sociaux en logements communautaires

En même temps qu'elle étudie les actions concrètes à mettre en œuvre pour appuyer le vieillissement chez soi, la Société d'habitation du Yukon s'affaire à moderniser son portefeuille de logements sociaux grâce à une approche axée sur la satisfaction du client, tout en gérant l'avenir de manière responsable. L'abandon du concept de logement social au profit d'une nouvelle vision du logement communautaire soutiendra efficacement le concept de vieillissement chez soi. En déstigmatisant le logement social et en travaillant directement avec les collectivités pour cibler leurs besoins précis, nous pouvons soutenir des approches de logement novatrices qui élargiront les options de logement pour les personnes âgées.

La personne vieillissante peut se heurter à divers problèmes quand vient le temps de trouver un logement répondant bien à ses besoins changeants : difficulté à trouver un logement abordable (avec ou sans modifications pour l'adapter à ses besoins), accès limité aux aides à la mobilité, lacunes dans la disponibilité des services de soutien comme les soins à domicile et des services de relève, etc.[32]

Les personnes âgées font face, ensemble ou séparément, à deux grandes difficultés pour trouver et conserver un logement approprié : difficulté à trouver un loyer abordable, et difficulté à avoir les caractéristiques d'accessibilité et services de soutien dont elles ont besoin. Il est important de comprendre les nuances, car il n'y a pas de solution unique convenant à tous.

Améliorer l'accès à un logement abordable, accroître la disponibilité et la diffusion des options de financement pour les modifications au logement, élargir l'aide pour les services pratiques comme l'entretien général du domicile et la fourniture continue de soins à domicile et de relève, ce sont toutes des initiatives qui aident les personnes âgées à vieillir chez eux.

Bénéficier d'un logement convenable est reconnu comme une condition et une ressource fondamentale pour la santé et le bien-être d'une personne. Un logement sécuritaire, convenable, adapté et abordable assure une meilleure vie au ménage. Cela contribue à améliorer la santé physique, économique, environnementale et sociale qui soutient les collectivités. Ces aspects sont particulièrement importants pour les ménages à faible revenu et les populations vulnérables.

Les personnes âgées du Yukon constituent un groupe extrêmement diversifié et mouvant, avec des situations et des besoins variés en matière de logement. Au cours de la consultation publique *Vieillir chez soi*, les Yukonnais ont exprimé leur désir de disposer d'un éventail d'options de logement au sein de leur collectivité, et de pouvoir passer d'un type de logement à un autre, à mesure que leurs besoins en soins de santé évoluent.

L'éventail des choix de logement

Résidences privées ou logements locatifs

La personne âgée reste chez elle, qu'elle soit propriétaire ou locataire. Certains choisissent un logement plus petit, comme un condominium ou un appartement.

Les programmes qui offrent une aide à la modification du logement et des services pratiques peuvent aider à rester chez soi plus longtemps.

Logements autonomes

Un logement autonome est une habitation conçue exclusivement pour les personnes âgées. Étant donné que les personnes qui y résident n'ont pas ou peu besoin d'aide dans les activités de la vie quotidienne, les soins médicaux ne sont pas fournis par le gestionnaire du logement.

Offert à Whitehorse et dans certaines collectivités du Yukon.

Logements avec services

Destiné aux personnes âgées qui ont besoin de services, comme la préparation des repas, l'entretien ménager ou les soins personnels (bain, habillage, prise de médicaments, etc.).

Bien que les résidences pour retraités soient les modèles les plus courants, les logements avec services prévoient plusieurs options en matière de logements avec services de soutien. Ce type d'installation comprend la prestation, sur place ou non, de soins personnels et des activités récréatives.

Il n'y a pas de résidence pour retraités ni de logement avec services au Yukon en ce moment.

Établissements de soins prolongés

Les établissements de soins prolongés sont conçus pour les personnes qui ne peuvent plus vivre de manière autonome et qui ont besoin de soins infirmiers 24 heures sur 24. Selon l'endroit, ce type d'hébergement peut être géré par des entreprises à but lucratif, à but non lucratif, ou publiques. Au Yukon, tous les établissements de soins prolongés relèvent du gouvernement du Yukon.

Il y a actuellement cinq établissements de soins prolongés au Yukon, pour une capacité totale de 319 chambres.

Un éventail d'options de logement pour les personnes âgées

La plupart des personnes âgées n'ont besoin d'aucun ou de très peu de soins de santé et vivent de manière autonome dans leur propre maison. Lorsque les besoins d'une personne deviennent plus importants, elle peut recevoir des soins minimaux, modérés ou plus intensifs à son domicile. Pour certains, cela sera suffisant. D'autres, dont les besoins sont plus importants, peuvent emménager dans un établissement de soins de longue durée, où les services professionnels sont fournis 24 heures sur 24.

Pour soutenir les Yukonnais avec un éventail de choix de logements, il est essentiel de proposer aux personnes âgées des logements avec services. Ce continuum peut comprendre un large éventail d'options économiques. Les résidences privées, les logements du secteur privé et les logements subventionnés en font partie. Toutes les options peuvent s'accompagner de services ou soutien aidant la personne à vieillir chez elle.

Tout type de logement devrait pouvoir accueillir des personnes âgées, indépendamment de leur style de vie ou de leur situation socioéconomique, mais aussi des niveaux de soins requis.

Moderniser le logement social – Programme de logement communautaire

Pour être viable, la Société d'habitation du Yukon reconnaît l'importance de fournir des logements dont les services sont centrés sur le client et financièrement responsables.

Plutôt que de continuer à « faire plus », le Programme de logement communautaire souhaite « faire mieux » avec les ressources humaines et financières à sa disposition. Faire mieux implique de déterminer et de cibler les besoins de logement avec les outils appropriés, en se basant sur les données probantes sur l'abordabilité, la disponibilité, la vulnérabilité et l'habitabilité.

Pour les personnes âgées, cela représente une occasion importante de cibler les ressources limitées du logement subventionné là où elles sont le plus nécessaires et où elles auront le plus d'impact. La demande actuelle et future des personnes âgées pour les logements sociaux de la Société d'habitation du Yukon doit répondre à sa capacité fiscale et opérationnelle.

On travaille actuellement à offrir des mesures incitatives visant les solutions du marché privé qui répondent aux besoins des personnes âgées ayant les moyens de sécuriser leur logement sans l'aide du gouvernement.

Il sera important de bien distinguer les personnes âgées qui peinent à trouver et à garder un logement en raison des coûts trop élevés, de celles qui font face à un manque de disponibilité.

Comme toujours, chaque collectivité rurale a ses propres caractéristiques et nécessite des solutions adaptées à sa situation, en fonction des priorités communautaires établies.

Des personnes âgées aux besoins uniques et complexes

La population de Yukonnais ayant des besoins uniques et complexes est vieillissante, et elle nécessitera des niveaux d'assistance plus nombreux et variés au fil du temps. Les cinq établissements de soins prolongés du Yukon, situés à Whitehorse et Dawson, fournissent des soins spécialisés et professionnels aux personnes âgées. Cependant, le manque d'options de logement avec services pour personnes âgées demeure flagrant.

Pour soutenir nos aînés à mesure qu'ils vieillissent, il faut aussi s'assurer que les logements soient convenables et accessibles aux personnes âgées sans abri, et que l'aide en santé mentale soit adaptée aux personnes vieillissantes ayant des besoins uniques et complexes.

« Il faudrait un type d'établissement offrant plusieurs niveaux de ressources selon les besoins, toutes au même endroit. On pourrait choisir seulement les repas ou recevoir des soins beaucoup plus poussés en cas de besoin. »

Les commentaires entendus au sujet de ce pilier peuvent être regroupés en cinq grands thèmes :

A. Financement des modifications au logement et autres services pratiques

B. Options de logement innovantes

C. Options de vie autonome ou d'aide à la vie autonome

D. Établissements de soins prolongés

E. Société d'habitation du Yukon

Nota : Lorsqu'une mesure recommandée est déjà en marche, on donne des renseignements sur son état d'avancement. Lorsqu'une mesure ou un objectif trouve écho dans *La population d'abord*, les recommandations pertinentes de ce rapport sont également présentées.

> *La population d'abord*, 5.15 : Confier la responsabilité des programmes de logement du gouvernement du Yukon à un seul fournisseur, ainsi que la gestion des services fournis par des ONG aux Yukonnais ayant besoin d'une aide au logement.

A. Financement des modifications au logement et autres services pratiques

2.1 Offrir, par l'entremise du Programme de réparation de maison, du financement pour les clients de revenu faible à moyen qui veulent apporter des modifications à leur logement afin d'en accroître l'accessibilité.

- La Société d'habitation du Yukon a récemment lancé un programme de subvention pour l'accessibilité qui aide les propriétaires à rendre leurs logements plus accessibles aux membres ayant des problèmes de mobilité.

2.2 Offrir du financement aux clients de revenu faible à moyen qui doivent effectuer des réparations d'urgence pour que des personnes âgées puissent demeurer dans leur logement.

2.3 Avec le Centre d'information pour les personnes âgées et le Yukon Council on Aging, bien informer les personnes âgées des possibilités de financement couvrant les modifications domiciliaires et d'autres services pratiques, comme le service d'aiguillage du programme d'entretien ménager et paysager pour les personnes âgées.

B. Options de logement innovantes

2.4 Dans le cadre du Programme de logement communautaire, amener les personnes âgées à mieux comprendre leurs besoins en soutien, et en suivre l'évolution au fil du temps.

2.5 Sous la gouverne du plan d'action *Safe at Home*, continuer de combler les lacunes de logement en offrant du soutien aux personnes âgées qui ont des besoins particuliers et complexes (ex. situation d'itinérance ou déficiences cognitives et développementales).

- La Société d'habitation du Yukon a embauché un spécialiste de la participation des aînés pour établir un contact régulier avec les locataires âgés des divers centres pour personnes âgées de Whitehorse.
- Un terrain, des subventions, des capitaux pour la construction ainsi que des prêts ont été fournis par la Société d'habitation du Yukon pour un projet qui permettra d'offrir des logements avec services à Whitehorse.
- Un bâtiment de 16 logements qui suit les principes du modèle *Logement d'abord* vient d'être mis à la disposition des résidents de Whitehorse. Le gouvernement du Yukon a octroyé un important financement pour ce projet, et il continue de travailler avec ses partenaires pour exploiter l'installation et soutenir ses résidents.

2.6 Examiner, par la collaboration et la mobilisation, la faisabilité d'un projet de partage de logement.

« Il serait extrêmement difficile pour moi de demeurer dans ma maison sans l'aide du programme Home and Maintenance, administré par le Yukon Council on Aging. J'ai bénéficié de nombreux services, allant du nettoyage des gouttières à la pose de rideaux, en passant par toutes sortes d'autres tâches. Je sens que je peux engager en toute sécurité ces travailleurs qui passent une entrevue pour être inscrits au programme. Un de ces travailleurs est même venu à plusieurs reprises depuis neuf ans. »

C. Options de vie autonome ou d'aide à la vie autonome

> *La population d'abord*, 5.14 : Financer la gestion des soins autoadministrés ou administrés par la famille pour permettre aux Yukonnais adultes ayant un handicap de rester chez eux plus longtemps.

2.7 Continuer d'œuvrer à l'interne, et avec le privé et les partenaires communautaires, à la mise en place d'options de logement autonome et de logement supervisé pour les personnes âgées de partout au Yukon (en incluant notamment la cohabitation et l'intergénérationnel).

- Le gouvernement du Yukon réservera un terrain à Whistle Bend jusqu'au 1er mai 2021 pour aider à offrir aux Yukonnais un continuum d'options de logement. Cela permettra d'appuyer le travail continu de la Vimy Heritage Housing Society visant à créer un établissement de logements locatifs sans but lucratif pour les aînés du Yukon.

2.8 Explorer les possibilités de s'associer avec les gouvernements autochtones et les collectivités rurales pour élaborer à l'intention des Aînés des options de logement adaptées à leur culture, inspirées du plan d'action *Safe at Home*.

- Pour dénicher une potentielle source de financement par le biais de la Stratégie nationale sur le logement et des Stratégies sur le logement des Autochtones, la Société d'habitation du Yukon continuera à travailler avec le gouvernement fédéral et les gouvernements autochtones du Yukon. Elle poursuivra sa recherche de partenariats ainsi que d'autres options de financement afin de répondre aux besoins de logement des membres des Premières nations.

> *La population d'abord*, 3.1 : Engager les collectivités dans l'évaluation de leurs besoins propres en matière de santé et de services sociaux, de même que dans la planification de programmes et services locaux adaptés à ces besoins et sécuritaires sur le plan culturel.

D. Établissements de soins prolongés

2.9 Maintenir des pratiques de lutte de haute qualité contre les infections dans les établissements de soins prolongés actuels et futurs.

- Pour le contrôle des infections, la Direction des soins prolongés du Yukon a récemment embauché une infirmière supplémentaire temporaire. En raison de la pandémie de COVID-19, les plans visant à maintenir l'amélioration constante des pratiques de contrôle des infections sont priorisés.

2.10 Faire respecter une philosophie de vie domestique culturellement sécurisante, en collaboration avec les résidents des établissements de soins prolongés et leur famille.

- Voici la philosophie de soins de la Direction des soins prolongés du Yukon : « Nous sommes une communauté prônant la dignité, la liberté individuelle, les choix et modes de vie, et croyons en une vie pleine de sens. En étant à l'écoute des particularités de chacun, nous cherchons constamment à créer un sentiment de bien-être et d'appartenance chez nos résidents. »

- Nous souhaitons que nos établissements de soins prolongés soient des maisons, et non pas des établissements ou des installations.

2.11 Continuer de planifier l'avenir afin d'assurer une capacité de soins prolongés suffisante et de haute qualité.

> *La population d'abord*, 4.2 : Bonifier les programmes et les services des centres de soins de longue durée pour mieux soutenir les résidents autochtones et leur famille (ex. organisation d'activités culturelles, formation et sensibilisation du personnel, offre de mets traditionnels, respect des besoins spirituels des résidents).

E. Société d'habitation du Yukon

2.12 Mettre en œuvre un programme de mobilisation des personnes âgées dans les immeubles pour personnes âgées qui appartiennent à la Société.

2.13 Chercher à retirer les marques d'identification des unités de logement de la Société d'habitation du Yukon, pour déstigmatiser le logement social et améliorer la qualité de vie des personnes âgées.

2.14 Favoriser la mise en place d'un partenariat orienté clientèle entre la Société d'habitation du Yukon, le Programme de soins à domicile du Yukon et leurs clients.

2.15 Aider les personnes âgées qui ont un besoin impérieux de logement à avoir accès aux subventions locatives et aux subventions d'aide à l'accès à la propriété (comme l'Allocation canadienne pour le logement).

- Avec le gouvernement du Canada, le gouvernement du Yukon et différentes administrations du pays travaillent sur des ententes visant à donner accès à ce programme de financement fédéral de 4 milliards de dollars.
- Co-développé par la SCHL et la Société d'habitation du Yukon, le Programme d'allocation canadienne pour le logement devrait être en vigueur du 1er avril 2020 au 31 mars 2028.
- Ce programme vise à réduire les besoins de logement en rendant la location privée plus abordable pour les ménages du Yukon dont le revenu est faible ou modeste, qui ne reçoivent pas d'allocation de logement ou qui vivent dans un logement subventionné ou communautaire.

Pilier 3 : Le transport

BUT Les personnes âgées ont accès à un éventail d'options de transport qui répondent à leurs besoins.

Comme le transport est essentiel au bien-être individuel et collectif, notre objectif est de soutenir l'élaboration de moyens de transport accessibles, abordables et fiables pour les personnes âgées du Yukon. La participation à la société et l'accès aux services, notamment aux soins de santé et aux services sociaux, se trouvent grandement limités par le manque de moyens de transport. L'accès au transport (conduire une voiture, monter dans la voiture d'un ami ou d'un membre de la famille, prendre le transport en commun, utiliser un moyen de transport privé) permet aux personnes âgées de s'adonner non seulement à des activités sociales, culturelles, bénévoles et récréatives, mais aussi à leurs activités quotidiennes, comme travailler, faire des courses ou aller à des rendez-vous.

Au Canada, la plupart des gens habitent des quartiers conçus pour le transport par automobile[33], de sorte que les personnes âgées doivent souvent prendre la route pour aller faire des courses ou se rendre au travail, à des rendez-vous ou à des activités sociales. Sans accès à un véhicule ou à un autre transport, le vieillissement chez soi devient donc ardu.

Selon les Yukonnais, le transport pose problème aussi bien à Whitehorse que dans les collectivités rurales, de même qu'entre la capitale et celles-ci, surtout lors des déplacements pour raisons médicales. Au Yukon, la vie comporte son lot de défis lorsqu'on ne possède pas son propre véhicule, particulièrement en milieu rural, étant donné le manque de transport en commun et l'éloignement de nombreux services[34].

Pour les personnes âgées, des solutions de transport doivent être proposées pour réduire l'isolement social et faciliter la participation à la société et l'accès aux soins de santé ainsi qu'aux services sociaux. Par conséquent, le gouvernement du Yukon est résolu à poursuivre sa collaboration avec ses partenaires pour favoriser l'accès au transport pour les personnes âgées du territoire.

Parmi les actions à poser pour permettre l'inclusion sociale des personnes âgées, mentionnons celles-ci : renforcer la sécurité de tous les usagers de la route, y compris les piétons et les cyclistes; assurer un déneigement rapide et bien fait; et garantir l'accès à des services de taxi ou de navette sécuritaires et abordables.

Nota : Lorsqu'une mesure recommandée est déjà en marche, on donne des renseignements sur son état d'avancement. Lorsqu'une mesure ou un objectif trouve écho dans *La population d'abord*, les recommandations pertinentes de ce rapport sont également présentées.

> *La population d'abord*, 2.9 : En partenariat avec les Premières nations et les administrations municipales, offrir des services de transport sécuritaires parallèles entre les collectivités rurales et Whitehorse.

3.1 Recourir davantage à la technologie (télésanté, soins virtuels, etc.) dans le réseau de la santé afin de diminuer le besoin de transport pour accéder aux soins.

- Le Programme de déplacements pour soins médicaux du Yukon fait actuellement l'objet d'un examen, qui touche également la présente recommandation.
- En raison de la pandémie de COVID-19, nous avons dû recourir graduellement aux visites virtuelles pour établir un contact entre les résidents des centres de soins de longue durée, leur famille et les professionnels de la santé. Nous comptons donc continuer dans le même sens.
- Pour faire face à la COVID-19, nous nous sommes associés à l'Ordre des médecins du Yukon pour faciliter les visites médicales virtuelles avec Doxy.me, une plateforme de vidéoconférences sécurisée. Il s'agit du même outil utilisé dans le cadre du Programme de soins de santé à domicile du Yukon pour proposer des visites virtuelles, selon les besoins de chacun.
- Grâce au programme de soutien pour les maladies chroniques, on commence à offrir des soins à distance à l'aide de Cloud DX, un ajout aux mesures de soutien déjà en place pour ce type de maladies. En gros, les clients font équipe avec le personnel pour surveiller leurs données biométriques et, au besoin, prendre des mesures préventives.
- Les équipes des Soins prolongés utilisent Cloud DX pour permettre aux patients en soins palliatifs de signaler leurs symptômes aux professionnels de la santé, qui pourront alors adapter leur plan de soins plus rapidement et judicieusement.

La population d'abord, 2.3 : Recourir davantage aux soins virtuels et trouver des façons pour que les Yukonnais aient accès à des soins depuis leur domicile et leur collectivité.

3.2 Collaborer avec la Ville de Whitehorse pour améliorer les services de transport adapté.

- Financé conjointement par le gouvernement du Yukon et la Ville de Whitehorse, le service de transport adapté offre des moyens de transport sécuritaires à ceux pour qui le transport en commun régulier pose problème pour différentes raisons.
- Le gouvernement du Yukon et la Ville de Whitehorse poursuivent leurs discussions sur les façons d'améliorer le service.

3.3 Avec les ONG, mettre sur pied des programmes de chauffeurs bénévoles.

3.4 Conseiller et outiller les municipalités pour les aider à adapter les infrastructures aux personnes âgées (trottoirs, rampes, etc.).

3.5 Nouer des partenariats avec les gouvernements autochtones et le secteur privé pour augmenter les options de transport entre les localités et à l'intérieur de celles-ci.

« Je suis âgé, je vis en milieu rural et je ne conduis pas. C'est donc vraiment difficile pour moi de me rendre à Whitehorse pour voir un médecin. Je finis toujours par trouver un voisin qui peut m'amener en ville faire des courses, mais il m'est difficile de respecter un rendez-vous fixé à une date précise. C'est quasi impossible tellement ça devient complexe et coûteux. Mes voisins sont tous retraités et ne savent pas d'avance les jours où ils iront en ville. »

Pilier 4 : Les programmes, services et infrastructures

BUT Les personnes âgées et les Aînés ont accès à une vaste gamme de programmes et de services qui contribuent à soutenir la santé, l'autonomie et la participation active au sein de leur communauté.

Nous visons à assurer aux personnes âgées du Yukon l'accès à des programmes, à des services et à des infrastructures qui leur offrira la plus grande autonomie possible. Dans le cadre de la consultation, les Yukonnais ont réclamé davantage de mesures de soutien et de services qui les aideront à demeurer actifs et engagés dans leur collectivité, à conserver leur autonomie et à trouver les services dont ils ont besoin au bon moment.

Créer un milieu favorable à l'autonomie et à l'indépendance est indispensable pour que les personnes âgées puissent continuer de vivre chez elles ou dans leur collectivité. Le soutien aux aidants naturels, le suivi après une maladie ou une hospitalisation, le recours accru à la technologie, l'appui aux soins palliatifs et aux soins de fin de vie, l'orientation dans le système de santé et la prévention comptent parmi les jalons importants du plan d'action, lesquels sont nécessaires pour faciliter le vieillissement chez soi.

Le ministère de la Santé et des Affaires sociales travaille à l'implantation de 1Health Yukon, un système moderne et intégré d'information sur la santé pour les hôpitaux, les établissements de santé et les cabinets de médecin du territoire. Venant remplacer Meditech, système qui date de presque 30 ans, 1Health Yukon connectera de façon instantanée et sécurisée tous les professionnels de la santé autorisés du Yukon, peu importe où ils s'insèrent dans le continuum de soins.

Une fois entièrement mis en place, 1Health pourrait connecter tous les milieux de soins au Yukon ou presque, permettant aux cliniciens autorisés de consulter en temps quasi réel le parcours d'un client dans le système de santé. L'outil comprendra également un portail pour les patients, qui leur permettra d'accéder en toute sécurité à leur dossier en ligne.

« Les deux prestataires de soins à domicile d'ici font un excellent boulot, mais nous avons besoin de plus de travailleurs et de liens entre le centre de santé et le soutien à domicile. »

Les commentaires entendus au sujet de ce pilier peuvent être regroupés en sept grands thèmes :

A. Soutien aux aidants naturels

B. D'abord chez soi

C. Soins virtuels

D. Soins palliatifs et de fin de vie

E. Orientation parmi les programmes et services

F. Prévention

G. Soutien financier

Nota : Lorsqu'une mesure recommandée est déjà en marche, on donne des renseignements sur son état d'avancement. Lorsqu'une mesure ou un objectif trouve écho dans *La population d'abord*, les recommandations pertinentes de ce rapport sont également présentées.

La population d'abord, 1.4 : Travailler en partenariat avec les gouvernements autochtones, les administrations municipales, les ONG et les membres du public à la planification à long terme de soins de santé et de services sociaux adaptés aux besoins des collectivités et sécurisants sur le plan culturel.

La population d'abord, 2.1 : Créer un système de soins primaires holistique et élargi qui repose sur l'établissement de relations entre les professionnels et les clients. Dans ce système, les Yukonnais ont le pouvoir d'orienter leurs soins et assument leur part de responsabilité pour assurer la santé et le mieux-être de leur famille et de leur propre personne.

La population d'abord, 3.2 : Accroître la disponibilité des fournisseurs de soins dans les collectivités en améliorant le maintien en poste des professionnels établis, et créer de nouveaux mécanismes pouvant motiver les Yukonnais des régions rurales et des Premières nations à entreprendre des carrières en santé et en services sociaux.

La population d'abord, 6.5 : Embaucher des infirmiers praticiens là où le besoin s'en fait sentir pour améliorer l'accès à des fournisseurs de soins primaires dans les collectivités et les cliniques spécialisées (mesure provisoire pendant la mise sur pied de Bien-être Yukon).

La population d'abord, 8.4 : Travailler en partenariat avec le gouvernement fédéral pour appuyer un modèle de programme universel d'assurance-médicaments pancanadien.

« Nous voulons que notre collectivité ait l'infrastructure qui nous permettra de nous concentrer sur la qualité de nos années de vieillesse, dans le milieu que nous avons contribué à soutenir et à bâtir pendant toutes ces années. »

A. Soutien aux aidants naturels

Comme la population vieillit rapidement, de plus en plus de Yukonnais réclameront du soutien à domicile. Nous savons qu'ils sont nombreux à vouloir vieillir chez eux et dans leur collectivité, ce qui serait presque impossible sans les aidants naturels. La moitié de tous les Canadiens de 15 ans et plus – près de 13 millions de personnes – ont, à un moment ou à un autre, pris soin d'un ami ou d'un membre de la famille[36].

Bien souvent, les aidants naturels doivent jongler avec d'autres obligations quotidiennes, comme travailler et élever leur famille, ainsi que s'occuper d'eux-mêmes. Face au vieillissement de la population, il s'avère nécessaire de mieux soutenir les aidants naturels, confrontés à la pression exercée sur leur situation financière, leur vie sociale et leur santé. Grâce à des mesures d'aide, les aidants naturels se sentiront valorisés et épaulés, et les personnes âgées pourront donc rester chez elles.

L'aidant naturel : une définition

Un aidant naturel est un membre de la famille, ami ou voisin, qui, sans être rémunéré, s'occupe régulièrement d'une personne ayant besoin d'assistance parce qu'elle est en fin de vie ou aux prises avec une faiblesse, une maladie (parfois dégénérative) ou encore une incapacité physique, cognitive ou mentale. L'aidant naturel lui offre un soutien essentiel pour assurer son bien-être personnel, social, psychologique et physique[35].

4.1 Lancer le programme « Lumière sur la démence » pour mieux former et informer les aidants naturels.

- Dans le cadre d'une audience publique en avril 2019, la Direction des soins prolongés a tenu la première séance de formation sur la démence. Cette formation sera redonnée plus tard.
- En janvier et en février 2020, la Direction des soins prolongés a offert une formation publique de six séances, intitulée « Lumière sur la démence ». Les séances se sont tenues en personne au Centre Whistle Bend et via Zoom, à l'intention des campus satellites du Collège du Yukon à Dawson, à Carmacks, à Teslin et à Watson Lake. La formation sera redonnée en septembre.

La population d'abord, 3.10b : Accroître l'aide offerte aux Yukonnais atteints de démence et à leur famille pour permettre aux clients-bénéficiaires de rester chez eux aussi longtemps que possible. Fournir une formation sur la démence aux soignants professionnels et aux aidants naturels pour aider les Yukonnais à rester chez eux plus longtemps.

4.2 Promouvoir et bonifier le programme communautaire de jour pour adultes.

- Différentes options sont à l'étude pour élargir la capacité d'accueil du programme de jour communautaire du Centre Whistle Bend. On pense entre autres à la manière de lever les obstacles liés aux déplacements pour ainsi favoriser la participation et ménager les aidants naturels.

La population d'abord, 3.10a : Accroître l'aide offerte aux Yukonnais atteints de démence et à leur famille pour permettre aux clients-bénéficiaires de rester chez eux aussi longtemps que possible. Élargir l'accès au programme de jour du Centre Whistle Bend pour les Yukonnais atteints de démence à 16 clients par jour, et fournir des services de transport.

4.3 Envisager d'instaurer un programme de prestations pour aidants naturels, à l'intention des proches aidants à faible revenu qui prennent soin de personnes âgées à faible revenu.

4.4 Collaborer avec l'Université du Yukon pour mettre à l'essai, dans les collectivités rurales, des options de formation flexible permettant d'y accroître le nombre d'aides au maintien à domicile qualifiés.

B. D'abord chez soi

« D'abord chez soi », c'est une philosophie, le fruit d'un changement de perspective : après un séjour à l'hôpital pour des soins actifs, les personnes âgées devraient idéalement retourner chez elles. On ne devrait pas les « caser » dans un établissement de soins de longue durée, sans réfléchir à d'autres options. Dans la philosophie « Home First/D'abord chez soi », l'individu, la famille et toute l'équipe de traitement œuvrent à offrir au patient le niveau de soins requis dans le confort de son domicile.

Au départ, il faut que les fournisseurs de soins sachent quelles étaient les capacités d'une personne âgée avant son hospitalisation, en s'abstenant de faire des suppositions ou de prendre des décisions quand elle est malade et hospitalisée. En effet, il est déconseillé d'évaluer si une personne âgée devrait être placée dans un établissement de soins de longue durée pendant qu'elle est hospitalisée, façon de faire qui augmente le risque d'un transfert hâtif vers ce type de centre[37]. Les programmes de réadaptation servent à merveille les visées de la philosophie « D'abord chez soi ».

S'inscrivant dans une approche centrée sur la personne, la réadaptation favorise l'autonomie et permet aux personnes de vieillir chez elles, dans leur collectivité, le plus longtemps possible. Le but est de leur donner ou redonner confiance en leur capacité de vivre de façon indépendante, entre autres après une crise ayant affecté leur santé ou leur bien-être social (maladie, détérioration de la santé ou blessure). Grâce à la réadaptation, ces personnes retrouvent la capacité de faire des choses sans dépendre d'autrui. Le programme de réadaptation du Yukon compte parmi les rares programmes du genre au Canada et constitue une innovation assez récente au pays.

Élargir le programme de réadaptation du Yukon et implanter la philosophie « D'abord chez soi » à l'échelle du système de santé, voilà des façons de soutenir les personnes âgées pour qu'elles puissent retourner à la maison, dans leur collectivité, après une blessure ou une hospitalisation et y vivre de façon aussi autonome que possible.

4.5 Élargir et appuyer l'approche « D'abord chez soi » (programme de réadaptation) dans l'ensemble du réseau de soins primaires et hospitaliers du Yukon.

- Un partenariat fondé sur la philosophie « D'abord chez soi » avec la Régie des hôpitaux du Yukon est déjà sur pied et peut continuer d'être élargi.
- De récents investissements dans des mesures inspirées de la philosophie « D'abord chez soi » et le Programme de soins de santé à domicile du Yukon se sont traduits par des résultats positifs incontestables pour les Yukonnais. En 2018-2019, 92 % des personnes ayant obtenu leur congé de l'hôpital n'ont pas eu à prolonger leur séjour parce qu'elles devaient attendre les services de soutien à domicile : ils étaient accessibles dès leur sortie[38].
- Le Centre Thomson, situé à Whitehorse, compte quatre chambres pour le programme de réadaptation, lequel est relativement nouveau au pays. Ces services de réadaptation peuvent également être offerts à la maison et dans d'autres contextes.
- Conçu pour les personnes qui, bien qu'elles n'aient pas besoin de soins actifs, ne sont pas tout à fait aptes à vivre chez elles mais sont motivées à retrouver un mode de vie autonome, le programme de réadaptation aide les personnes âgées à retrouver leur force, leur endurance et leur autonomie.

- Lors de la première année, 75 % des personnes inscrites au programme de réadaptation ont pu retourner chez elles.

- Au cours des trois dernières années, les séjours dans les établissements de soins de longue durée se sont raccourcis, ce qui indique que les personnes âgées restent à la maison plus longtemps qu'autrefois avant d'avoir recours à des services intensifs offerts dans ces centres.

4.6 Bonifier le rôle des spécialistes paramédicaux et œuvrer à l'intégration de leurs services dans le réseau, en vue de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.

- Des ambulanciers paramédicaux spécialement formés se voient confier des fonctions élargies dans le cadre de programmes paramédicaux visant à éviter les séjours dans les hôpitaux et les foyers de soins infirmiers. Une fois le financement disponible, le ministère des Services aux collectivités entend donner suite à cette recommandation.

C. Soins virtuels

Miser sur la technologie pour la prestation de soins de santé et de services sociaux permettra de veiller à ce que tous les Yukonnais accèdent à des soins adéquats, c'est-à-dire offerts par un professionnel compétent en temps et lieux opportuns.

Actuellement, le ministère de la Santé et des Affaires sociales, qui a terminé deux solides projets rattachés aux soins virtuels, travaille avec des partenaires de l'industrie pour continuer d'offrir des soins à distance. Cette option rapprochera les soins du public, réduira le nombre de déplacements requis pour interagir avec les professionnels de la santé et permettra aux patients de gérer leurs soins eux-mêmes.

Les soins virtuels ont le potentiel d'améliorer la santé et le bien-être des personnes âgées du Yukon par les avantages qu'ils présentent : accès immédiat, rappel des médicaments à prendre et des rendez-vous prévus, ainsi que fréquence accrue des suivis des coordinateurs auprès des patients. En effet, les soins virtuels sont favorables à la qualité de vie ainsi qu'à la santé et au bien-être des personnes âgées, qu'elles vivent chez elles ou dans un établissement de soins.

> *La population d'abord*, 2.3 : Recourir davantage aux soins virtuels et trouver des façons pour que les Yukonnais aient accès à des soins depuis leur domicile et leur collectivité.

4.7 Offrir des services de télésurveillance aux personnes recevant des soins palliatifs ou aux prises avec des maladies chroniques.

- Le projet de surveillance de la santé à domicile du Yukon a permis aux Yukonnais souffrant de maladies pulmonaires obstructives chroniques (MPOC) de surveiller leur état de santé tout en restant chez eux.

- En plus de faciliter l'accès aux soins, de réduire les coûts de transport pour les personnes en milieu rural et de diminuer les séjours à l'hôpital, la surveillance de la santé à domicile a sensibilisé les patients à leur maladie et a amélioré leur qualité de vie.

- Le lancement d'un programme de surveillance semblable à Whitehorse et dans les collectivités rurales est en cours de planification.

4.8 En collaboration avec le secteur privé, travailler à la mise sur pied d'un programme virtuel de mise en forme.

D. Soins palliatifs et de fin de vie

Désignant des soins ciblés et spécialisés, les soins palliatifs visent à améliorer la qualité de vie des personnes aux prises avec une maladie grave ou limitant leur espérance de vie. Ils sont offerts le plus tôt possible dans le décours de la maladie, la plupart du temps en milieu communautaire et par des fournisseurs de soins primaires. Ce n'est pas tout : les soins palliatifs englobent aussi les soins holistiques destinés à soulager la souffrance et à rehausser la qualité de vie des personnes atteintes d'une maladie limitant l'espérance de vie et de leur famille (en anglais, cette notion se rend par « hospice care »). Quant aux soins de fin de vie, ils sont prodigués en phase terminale. Leur objectif est d'améliorer autant que possible la qualité de vie du mourant et de sa famille, quel que soit le milieu de soins[39].

Centrée sur le patient et sa famille, l'approche palliative, lorsqu'adoptée dès les premiers stades d'une maladie limitant l'espérance de vie, amène parfois un constat d'amélioration de la qualité de vie du patient et de réduction de la pression sur les ressources des soins actifs. Ajoutons qu'avec des services de soutien adaptés en place, les personnes âgées peuvent bénéficier de meilleurs soins, plus près de chez elles. Tablant sur le cadre de travail en matière de soins palliatifs de 2015 du Yukon, les initiatives proposées dans le présent plan d'action contribueront à faciliter l'accès à des soins palliatifs et à des soins de fin de vie de qualité, tout en honorant les valeurs et les choix des personnes et de leur famille.

4.9 Ouvrir la maison Wind River au centre de soins prolongés Whistle Bend.

- Ouverte en juin 2020, la maison Wind River est venue corriger une rupture dans le continuum des soins palliatifs et des soins de fin de vie.
- La maison Wind River offre des soins palliatifs aux personnes atteintes d'une maladie évolutive limitant leur espérance de vie qui ne peuvent ou ne veulent pas être accompagnées dans leurs derniers jours à domicile. Son programme est bâti sur les principes du cadre de travail en matière de soins palliatifs du Yukon.

4.10 Mettre en place le programme de financement des soins de fin de vie à domicile en milieu rural.

- Planification en cours.

> *La population d'abord*, 3.9 : Élargir l'accès aux programmes de soins palliatifs et de soins de fin de vie et aux ressources connexes par la voie de subventions directes aux personnes et aux familles. Grâce à un programme de financement des soins palliatifs à domicile, les Yukonnais établis en milieu rural et atteints d'une maladie évolutive limitant l'espérance de vie auront droit à un petit montant d'argent. Le programme sera offert aux personnes en fin de vie qui désirent vieillir chez elles à partir du jour où les soins à domicile ne leur suffiront plus.

4.11 Élargir le modèle d'intégration d'une démarche palliative dans les soins à tous les établissements de soins prolongés.

- L'**équipe responsable des soins palliatifs** du Yukon fournit des services d'information, d'orientation, de consultation et de coordination aux Yukonnais atteints d'une maladie limitant leur espérance de vie ainsi qu'à la famille, aux aidants naturels et aux fournisseurs de soins. Elle offre aussi de la formation sur les soins palliatifs aux professionnels de la santé, à qui elle fait part de pratiques exemplaires, d'outils d'évaluation et de conseils cliniques. Son but n'est pas de coordonner les soins primaires, mais bien de soutenir ces professionnels en faveur de l'intégration d'une approche palliative intégrée dans l'ensemble des milieux de soins.

- La Direction des soins prolongés a été choisie pour participer à un projet collaboratif d'un an avec la Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé (FCASS), destiné à encourager l'intégration d'une démarche palliative dans les soins. L'initiative a réuni des équipes de soins interprofessionnelles de partout au pays, invitées à partager leur savoir et leurs ressources dans une optique d'amélioration des soins de fin de vie pour les résidents de centres de soins de longue durée.

E. Orientation parmi les programmes et services

Durant la consultation sur le vieillissement chez soi, les personnes âgées ont été nombreuses à répéter ne pas vraiment savoir à quels services et programmes elles ont droit, ni comment y accéder. Bien souvent, les services d'orientation actuels (qu'ils soient chapeautés par une ONG ou le gouvernement) se rattachent à des services particuliers, sont offerts dans le contexte d'une transition d'un milieu de soins à un autre ou sont proposés à des personnes souffrant de troubles de santé bien précis[40]. Pour dissiper la confusion, on gagnerait à mieux renseigner le public sur les services, à élargir les services et programmes d'orientation en place et à mieux intégrer les soins pour les personnes âgées. La correction des lacunes qui empêchent les personnes âgées de se retrouver dans le système non seulement améliorera leur bien-être, mais épaulera aussi les aidants naturels à domicile et dans la collectivité, en contribuant dans un même temps à démocratiser l'accès aux services.

4.12 En collaboration avec le Yukon Council on Aging et d'autres ONG, mieux faire connaître les services offerts par le Centre d'information pour les personnes âgées.

4.13 Grâce à des partenariats, améliorer la transition des patients dans l'ensemble du réseau de la santé et des services sociaux.

- Le ministère de la Santé et des Affaires sociales et la Régie des hôpitaux du Yukon travaillent déjà en partenariat à l'amélioration de la transition des soins et cherchent des moyens de renforcer leur collaboration pour l'amélioration des résultats.

> *La population d'abord*, 3.4 : Faire participer les clients-bénéficiaires et les familles à la planification de la transition de l'hôpital à la collectivité en mettant en place un ensemble de mesures axées sur le patient inspirées du projet « Faire le pont vers la maison » mis de l'avant par la Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé.

4.14 Consulter la population du Yukon en vue de revoir le Programme de déplacements pour soins médicaux.

- Actuellement, le programme fait l'objet d'un examen, qui comprend une consultation publique.

- Deux villes de plus ont été désignées « villes carrefours » pour les déplacements pour soins médicaux. Ainsi, la population peut maintenant recevoir dans le cadre du programme des soins à Victoria et à Kelowna, en Colombie-Britannique.

- Dans le cadre d'un partenariat entre l'aéroport international de Whitehorse, la Régie des hôpitaux du Yukon et le ministère de la Santé et des Affaires sociales, des boîtes de dépôt sécurisées seront installées à l'aéroport et à l'Hôpital général de Whitehorse. Les Yukonnais pourront y déposer leurs demandes d'indemnité pour déplacements médicaux, et n'auront donc pas à les envoyer par la poste ou à les déposer en personne.

- On procède actuellement à la simplification et à la numérisation des formulaires de demande concernant les déplacements pour soins médicaux ainsi que les indemnités.

- De nouveaux outils de communication sont en élaboration pour mieux guider le public dans le processus relatif aux déplacements pour soins médicaux.

La population d'abord, 8.2 : Évaluer le programme de déplacements pour soins médicaux, plus particulièrement les éléments suivants :

- les circonstances où le Yukon recourt aux services d'évacuation sanitaire et éventuelles possibilités de réduire la fréquence d'utilisation;
- la manière dont les Services médicaux d'urgence du Yukon s'intègrent avec les soins de santé et les services sociaux, de même qu'avec les déplacements pour soins médicaux et les évacuations sanitaires;
- les différences entre la prestation de services au Yukon et la référence des patients vers l'extérieur, éventuelle incidence d'un recours accru aux soins virtuels (voir recommandation 2.3) sur les tendances de déplacements pour soins médicaux.

La population d'abord, 2.4 : Doubler l'indemnité actuelle pour les déplacements pour soins médicaux, c'est-à-dire la faire passer de 75 $ par jour à 150 $ par jour, et l'appliquer à compter du premier jour de déplacement si le séjour compte au moins une nuit, puis indexer le montant sur l'indice du coût de la vie pour tenir compte de l'inflation.

La population d'abord, 2.5 : Mener d'autres recherches sur les éventuels coûts et avantages d'une indemnité supplémentaire versée aux Yukonnais à faible revenu qui, à cause des obstacles financiers rattachés aux déplacements, sont privés de soins.

La population d'abord, 2.6 : Ouvrir un lieu d'hébergement à Whitehorse et à Vancouver pour les personnes en déplacement pour soins médicaux afin de réduire la nécessité des séjours à l'hôtel, de centraliser la coordination des soins fournis hors du territoire et de la réintégration au système de santé du Yukon, et d'offrir un accompagnement aux personnes ayant besoin d'aide pour s'orienter dans un réseau de soins qui leur est étranger.

La population d'abord, 2.7 : Établir une unité responsable de la gestion des cas, chargée d'exécuter les décisions portant sur le recours aux services d'évacuation sanitaire ou aux vols commerciaux et la présence d'accompagnateurs, et d'assurer la liaison avec les cliniciens du Yukon et d'ailleurs, les établissements médicaux, les hôtels et les familles.

La population d'abord, 2.8 : Éliminer la restriction quant aux destinations autorisées pour les déplacements pour soins médicaux (villes carrefours) dans le règlement d'application de la *Loi sur les frais de déplacement liés à des soins médicaux*.

La population d'abord, 2.9 : En partenariat avec les Premières nations et les administrations municipales, offrir des services de transport sécuritaires parallèles entre les collectivités rurales et Whitehorse.

4.15 Mener une évaluation des services pour vérifier l'efficacité et l'accessibilité des services de protection des adultes.

- Les travaux viennent d'être amorcés, à commencer par une analyse du fonctionnement des services de protection des adultes dans le reste du Canada.

4.16 Collaborer avec nos partenaires des ONG et du milieu universitaire pour mettre en œuvre le programme Nav-CARE ou un programme similaire favorisant un accroissement du soutien bénévole à domicile pour les personnes âgées.

F. Prévention

Le rapport 2018 sur la santé au Yukon (*Les personnes âgées, une priorité*) souligne l'importance des initiatives de prévention pour améliorer la santé et le bien-être des Yukonnais. Dans ce rapport, le médecin hygiéniste en chef du Yukon recommande de bonifier certaines activités de prévention, notamment les interventions comportementales, pour réduire l'incidence des maladies chroniques, qui sont aggravées par divers facteurs : mauvaise alimentation, manque d'exercice, consommation de substances, etc. Les interventions qui modifient ces habitudes de vie nécessitent souvent un soutien intensif, spécialisé et régulier[41]. Actuellement, le Yukon offre plusieurs programmes d'aide aux personnes souffrant de maladies chroniques, dont le programme Weight Wise et le programme de réadaptation pulmonaire. Enrichir et élargir ce genre de ressources de prévention permettrait un vieillissement serein chez soi.

> *La population d'abord*, 1.7 : Réaliser des économies dans certains programmes ciblés et investir les ressources ainsi dégagées pour passer d'un modèle axé sur les soins actifs à un modèle axé sur les soins primaires et la santé de la population et renforcé par des investissements en amont dans la prévention afin d'améliorer les résultats en matière de santé et d'assurer la viabilité du système à long terme.

4.17 Mettre en œuvre des pratiques exemplaires pour instaurer des programmes continus de vaccination des personnes âgées.

- Pour favoriser le bien-être et la qualité de vie à long terme des Yukonnais, de même que réduire le risque de contracter le zona qui vient avec l'âge, le gouvernement du Yukon a décidé de financer un vaccin avec les fonds publics.
- Le vaccin contre le zona Shingrix sera accessible à la population du Yukon en automne 2020. Vaccin hautement efficace, il est administré en deux doses et est recommandé par le médecin hygiéniste en chef du Yukon.

> *La population d'abord*, 2.14 : Élargir le programme de vaccination ministériel pour y intégrer les nouveaux vaccins recommandés par les autorités de santé publique et les offrir gratuitement à la population.

4.18 Par des partenariats, explorer les options pour établir un modèle de soins gériatriques allant des soins primaires aux soins spécialisés.

4.19 Lancer une campagne d'éducation du public pour déstigmatiser la démence et diffuser de l'information sur sa prévention et son traitement.

4.20 Informer les personnes âgées et les Aînés des interactions entre les médicaments et l'alcool (et d'autres substances).

G. Soutien financier

4.21 Passer en revue le soutien social offert aux personnes âgées, pour s'assurer que les individus qui reçoivent un soutien du revenu disposent d'assez d'argent pour combler leurs besoins.

- Planification en cours.

« Il faut éduquer le grand public sur les programmes offerts, les endroits où ils sont offerts ainsi que la manière d'y avoir accès et de les utiliser. »

Mise en œuvre et rapports

Ce document présente un plan global pour relever divers défis et saisir les opportunités en lien avec le vieillissement de la population yukonnaise, dans l'optique de promouvoir et d'améliorer la santé et le bien-être des personnes âgées. Quand les bases sont solides en fait de services, de mesures de soutien et d'infrastructures, les personnes âgées peuvent choisir de rester chez elles ou dans leur collectivité, et continuer de contribuer à la vie sociale, civique et économique de leur communauté.

Pour concrétiser la vision et atteindre les buts énoncés dans ce plan d'action, il faudra obtenir l'engagement de nombreuses personnes un peu partout dans le réseau de santé et de services sociaux, et il faudra collaborer avec les ONG, les gouvernements, les collectivités, ainsi que les personnes âgées et leurs familles. Ce plan traduit une vision commune de l'avenir, et c'est seulement ensemble que nous arriverons à lui donner vie. Les actions doivent s'appuyer sur un leadership compétent, des partenariats solides et une participation active dans tout le système de santé et de services sociaux.

La coopération sera de mise pour :

- unir les nombreuses parties concernées;
- accorder la priorité aux actions les plus prometteuses;
- définir des indicateurs pour suivre et évaluer la suite des choses;
- recommander des révisions au plan, si nécessaire;
- faire annuellement état des progrès.

En raison de la pandémie de COVID-19, nous ne pouvons inaugurer le plan d'action avec un grand événement public, comme nous l'envisagions. Nous planifions donc un événement virtuel qui permettra un certain dialogue avec le public. Ce plan sera aussi mis en ligne, et des exemplaires imprimés seront distribués aux principaux groupes d'intervenants.

À mesure que nous mettrons en œuvre ce plan, nous continuerons de dialoguer avec les parties prenantes et les gens qui en font l'expérience, et nous y apporterons des révisions au besoin.

Nous communiquerons également avec d'autres niveaux de gouvernement pour discuter de nos progrès.

Enfin, nous présenterons chaque année un rapport sur la mise en œuvre de ce plan d'action, de même qu'un rapport sur les progrès à l'égard de *La population d'abord*.

Remerciements

Merci à tous les Yukonnais qui ont contribué à ce plan d'action. Notre équipe a consulté de nombreux partenaires et intervenants en vue d'obtenir un engagement mutuel envers l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées au Yukon. Nous avons hâte d'entreprendre avec tous les mesures proposées pour chacun des piliers.

Nous tenons également à remercier les organismes suivants, pour avoir généreusement concouru à la planification du sommet et du forum « Vieillir chez soi », et pour leurs contributions inestimables à ce plan d'action :

- Seniors Action Yukon
- Yukon Council on Aging
- Coalition anti-pauvreté du Yukon
- Association of Yukon Communities
- Association franco-yukonnaise

Notes

1. Gouvernement du Yukon, *La population d'abord : Rapport final de l'examen approfondi des programmes et services sociaux et de santé du Yukon*, 2020. https://yukon.ca/fr/putting-people-first [traduction française en cours au moment de publier, version anglaise consultée le 2 juin 2020].

2. Bureau des statistiques du Yukon, *Population Projections*, 2018. http://www.eco.gov.yk.ca/stats/pdf/Projections2018.pdf [en anglais; consulté le 18 novembre 2019].

3. Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables des personnes âgées, *Penser à vieillir chez soi*, 2012. https://www.canada.ca/content/dam/esdc-edsc/documents/corporate/seniors/forum/chezsoi.pdf [consulté le 23 décembre 2019].

4. Institut canadien d'information sur la santé, *Séjour à l'hôpital prolongé jusqu'à ce que les services ou le soutien à domicile soient disponibles*, 2018-2019. http://repertoiredesindicateurs.icis.ca/pages/viewpage.action?pageId=15565375 [consulté le 18 juin 2020].

5. Commission ontarienne des droits de la personne, *L'âgisme et la discrimination fondée sur l'âge (fiche)*. http://www.ohrc.on.ca/fr/lâgisme-et-la-discrimination-fondée-sur-lâge-fiche [consulté le 7 janvier 2020].

6. Institut canadien d'information sur la santé, *Profil des résidents des établissements de soins en hébergement et hôpitaux de soins de longue durée, 2018-2019*. https://www.cihi.ca/fr/profil-des-residents-des-etablissements-de-soins-en-hebergement-et-hopitaux-de-soins-de-longue-0 [consulté le 2 mars 2020].

7. Bureau du médecin hygiéniste en chef du Yukon, *Rapport de 2018 sur la santé au Yukon : Regard sur les personnes âgées, 2019*. http://www.yukoncmoh.ca/fr/files/Yukon_Health_Status_Report_2018_-_Focus_on_Seniors_2019-04_FR.pdf [consulté le 30 janvier 2020].

8. Gouvernement du Yukon, Société d'habitation du Yukon, *Ours to Build On: Housing Action Plan for Yukon, 2015-2025*. https://yukon.ca/fr/plan-daction-en-matiere-de-logement-pour-le-yukon-2015-2025 [en anglais; consulté le 5 mai 2020].

9. Gouvernement du Yukon, Société d'habitation du Yukon, *Bringing the Future into Focus: Strategic Planning Document 2018/19 – 2022/23*. https://yukon.ca/fr/societe-dhabitation-du-yukon-plan-strategique [en anglais; consulté le 11 juin 2020].

10. Gouvernement du Yukon, Société d'habitation du Yukon, *Ours to Build On: Housing Action Plan for Yukon, 2015-2025*. https://yukon.ca/fr/plan-daction-en-matiere-de-logement-pour-le-yukon-2015-2025 [en anglais; consulté le 11 juin 2020].

11. Gouvernement du Yukon, *Safe at Home: A Community-Based Action Plan to End and Prevent Homelessness in Whitehorse, Yukon* (Plan d'action pour éliminer et prévenir le sans-abrisme), 2017. https://yukon.ca/sites/yukon.ca/files/yhc/yhc-safe-at-home-end-homelessness-report.pdf [en anglais; consulté le 11 juin 2020].

12. Bureau des statistiques du Yukon, *Population Projections, 2018*, fiche 66, 2019. http://www.eco.gov.yk.ca/stats/pdf/Projections2018.pdf [en anglais; consulté le 12 février 2020].

13. Statistique Canada, *Profil de la population autochtone, Recensement de 2016*. https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/abpopprof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CD&Code1=6001&Data=Count&SearchText=Yukon&SearchType=Begins&B1=All&C1=All&SEX_ID=1&AGE_ID=17&RESGEO_ID=1 [consulté le 20 décembre 2019].

14. Bureau des statistiques du Yukon, *Bilan démographique, 4e trimestre de 2019*. https://yukon.ca/fr/bilan-demographique-4e-trimestre-de-2019 [consulté le 8 juin 2020].

15. Statistique Canada, *Déclarants et dépendants, aînés ayant un revenu selon la source de revenu et l'âge*, tableau 11-10-0039-01. https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=1110003901&request_locale=fr [consulté le 11 juin 2020].

16. Statistique Canada, *Caractéristiques de la santé, estimations pour une période de deux ans*, tableau 13-10-0113-01. https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1310011301&request_locale=fr [consulté le 8 décembre 2019].

17. Commission de vérité et réconciliation du Canada, *Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action*. http://trc.ca/assets/pdf/Calls_to_Action_French.pdf [consulté le 10 juin 2020].

18. Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, *Réclamer notre pouvoir et notre place : Le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées*, volume 1a. https://www.mmiwg-ffada.ca/wp-content/uploads/2019/06/Rapport-final-volume-1a-1.pdf [consulté le 10 juin 2020].

19. Conseil national des aînés, *Rapport sur l'isolement social des aînés*, 2013-2014. https://www.canada.ca/fr/conseil-national-aines/programmes/publications-rapports/2014/isolement-social-aines.html [consulté le 18 décembre 2019].

20. Nicholson, N. R., « A Review of Social Isolation: An Important but Underassessed Condition in Older Adults », *Journal of Primary Prevention*, 2012; 33; 137-152. https://doi.org/10.1007/s10935-012-0271-2 [consulté le 14 janvier 2020].

21. Conseil national des aînés, *Rapport sur l'isolement social des aînés*, 2013-2014. https://www.canada.ca/fr/conseil-national-aines/programmes/publications-rapports/2014/isolement-social-aines.html [consulté le 18 décembre 2019].

22. Bureau du médecin hygiéniste en chef du Yukon, *Rapport de 2018 sur la santé au Yukon : Regard sur les personnes âgées*, 2019. http://www.yukoncmoh.ca/fr/files/Yukon_Health_Status_Report_2018_-_Focus_on_Seniors_2019-04_FR.pdf [consulté le 19 février 2020].

23. Chopik, W. J., « The Benefits of Social Technology Use Among Older Adults Are Mediated by Reduced Loneliness », *Cyberpsychology, Behavior and Social Networking*, 2016; 19(9); 551-556. https://doi.org/10.1089/cyber.2016.0151 [consulté le 19 février 2020].

24. Gouvernement du Canada, *Milieux de travail amis des aînés : Promouvoir la participation des travailleurs âgés*. https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/aines/forum/participation-travailleurs-ages.html [consulté le 16 mars 2020].

25. Ward, C., Brach, C., Fridken, A., « What is Indigenous Cultural Safety—and Why Should I Care About It? », 2016. https://www.heretohelp.bc.ca/visions/indigenous-people-vol11/what-indigenous-cultural-safety-and-why-should-i-care-about-it [consulté le 11 juin 2020].

26. Indigenous Health, *Cultural Safety: Respect And Dignity In Relationships*. https://www.indigenoushealthnh.ca/initiatives/cultural-safety#cultural-safety [consulté le 11 juin 2020].

27. Gouvernement du Canada, *Collectivités-amies des aînés*. https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/promotion-sante/vieillissement-aines/collectivites-amies-aines.html [consulté le 9 décembre 2019].

28. Gouvernement du Canada, *Collectivités-amies des aînés*. https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/promotion-sante/vieillissement-aines/collectivites-amies-aines.html - sec2 [consulté le 11 juin 2020].

29. Bureau des statistiques du Yukon, *Population Projections, 2018*, fiche 66, 2019. http://www.eco.gov.yk.ca/stats/pdf/Projections2018.pdf [en anglais; consulté le 9 juin 2020].

30. Statistique Canada, *Population ayant des besoins impérieux de logement, selon la structure de famille économique et le sexe*, 2016. https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=3910004801&request_locale=fr [consulté le 17 décembre 2019].

31. Statistique Canada, *Recensement 2016*, tableau 98-400-X2016390. https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/98-400-X2016390 [consulté le 17 décembre 2019].

32. Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables des aînés, *Rapport sur les besoins en logement des aînés*, 2019. http://www12.esdc.gc.ca/sgpe-pmps/servlet/sgpp-pmps-pub?lang=eng&curjsp=p.5bd.2t.1.3ls@-fra.jsp&curactn=dwnld&pid=68523&did=5578 [consulté le 17 décembre 2019].

33. Turcotte, M., *Profil des habitudes liées au transport chez les aînés*, 2009. https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11-008-x/2012001/article/11619-fra.pdf?st=wuDMStin [consulté le 14 février 2020].

34. Bureau du médecin hygiéniste en chef du Yukon, *Rapport de 2018 sur la santé au Yukon : Regard sur les personnes âgées*, 2019. http://www.yukoncmoh.ca/fr/files/Yukon_Health_Status_Report_2018_-_Focus_on_Seniors_2019-04_FR.pdf [consulté le 14 février 2020].

35. The Change Foundation, *A Profile of Family Caregivers in Ontario*, 2016. https://www.changefoundation.ca/profile-of-family-caregivers-ontario/ [consulté le 26 février 2020].

36. Statistique Canada, *Portrait des aidants familiaux, 2012*. https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-652-x/89-652-x2013001-fra.htm - a1 [consulté le 12 décembre 2019].

37. Institut canadien d'information sur la santé, *Aînés en transition : cheminements dans le continuum des soins*, 2017. https://www.cihi.ca/fr/aines-en-transition-cheminements-dans-le-continuum-des-soins [consulté le 11 juin 2020].

38. Institut canadien d'information sur la santé, *Séjour à l'hôpital prolongé jusqu'à ce que les services ou le soutien à domicile soient disponibles*, 2018-2019. http://repertoiredesindicateurs.icis.ca/pages/viewpage.action?pageId=15565375 [consulté le 18 juin 2020].

39. Gouvernement du Yukon, *Yukon Palliative Care Framework, 2015*. http://www.hss.gov.yk.ca/pdf/palliativecareframework.pdf [en anglais; consulté le 8 janvier 2020].

40. Funk, L. M., « Relieving the Burden of Navigating Health and Social Services for Older Adults and Caregivers », 2019. Étude de l'IRPP 73. Montréal : Institut de recherche en politiques publiques. https://irpp.org/fr/research-studies/relieving-the-burden-of-navigating-health-and-social-services-for-older-adults-and-caregivers/ [consulté le 8 janvier 2020].

41. Bureau du médecin hygiéniste en chef du Yukon, *Rapport de 2018 sur la santé au Yukon : Regard sur les personnes âgées*, 2019. http://www.yukoncmoh.ca/fr/files/Yukon_Health_Status_Report_2018_-_Focus_on_Seniors_2019-04_FR.pdf [consulté le 8 janvier 2020].